

BULLETIN
DE LA
CHAMBRE
DE
COMMERCE
FRANÇAISE
AU CANADA

**CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA**

Reconnue par le Ministre du Commerce et de
l'Industrie le 20 août 1886.

EDIFICE NEW BIRKS, MONTREAL.
Téléphone : HARbour 4049.
Adresse Télégraphique : "Gallia Montréal"



TRANSATLANTIQUES SOLIDES

L'atmosphère du chez-soi social, et l'excellente cuisine que vous trouverez à bord des beaux et solides paquebots de la Cunard White Star, ajoutent aux plaisirs d'une traversée transatlantique.

Nous avons à votre service un personnel français dont les membres portent un ruban tricolore à la boutonnière. La Sainte Messe est célébrée à bord de tous nos paquebots. Nous avons cherché par tous les moyens possibles de pourvoir à votre confort et de répondre à vos préférences.

Services réguliers au Havre et aux Ports Britanniques avec départ de Montréal et de Québec durant les mois d'été et d'Halifax durant l'hiver.

Demandez à votre agent local la littérature à ce sujet, ou adressez-vous à

CUNARD WHITE STAR
LIMITED

230, rue de l'Hôpital ou 1312, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

Compagnie d'Assurances Générales
Accidents

Vol, Maritimes, Risques Divers,
Réassurances

THE GENERAL CASUALTY
INSURANCE COMPANY
OF PARIS



Edifice "Insurance Exchange" MONTREAL
Bureau No. 523, Tél.: MARquette 3261
Succursale: 45 rue Richmond ouest, TORONTO
Bureau No. 510, Tél.: Waverley 1315.

AUTOMOBILES, ACCIDENTS PERSONNELS,
MALADIES, CAMBRIOLAGES, GARANTIES,
RESPONSABILITES, BRIS DES GLACES, GRELE

Polices Valables dans l'Amérique du Nord et l'Europe

F. S. Johnson,
Gérant Général

René Fleury,
Délégué Général



UN
EXEMPLE
A
SUIVRE

Nos premiers colons savaient le prix du labeur et de l'économie. Nous devons suivre l'exemple de ceux qui firent ainsi la grandeur de notre pays. Déposer à un compte d'épargne, c'est assurer notre bien-être matériel et notre indépendance.

LA
BANQUE ROYALE
DU CANADA

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social
Place d'Armes, Montréal

Capital versé et réserve, \$12,000,000
Actif, plus de \$127,000,000

Toutes opérations de banque
Gestion de portefeuille
Placement

550 BUREAUX AU CANADA
Filiale parisienne :
Banque Canadienne Nationale (France)
37, rue Caumartin, Paris



AMITIÉS FRANCO-CANADIENNES

Il y a un an le Canada célébrait le quatrième centenaire du débarquement sur ses rives d'un explorateur intrépide et vaillant pionnier du commerce, Jacques Cartier. A cette célébration participait une imposante délégation de la vieille France qui resserrait les liens sociaux entre deux peuples, dont l'un bilingue mais français de langue, de culture et de descendance et vivant en harmonie avec ses concitoyens de langue anglaise dans la plus vieille province canadienne — Québec. Cette année, d'autres visiteurs de la vieille France auront une occasion de répéter ce pèlerinage à l'occasion du quatrième centenaire du débarquement de Cartier à Hochelaga, aujourd'hui Montréal, la deuxième ville de langue française de l'univers.

CONTACT PERSONNEL

Le Canada et la France sont étroitement unis géographiquement et historiquement. Le Dominion s'est toujours efforcé de fortifier ces liens commercialement. De là les nombreux traités entre les deux pays pour l'expansion de leur commerce mutuel. Les délégations imposantes qui distinguent ces fonctions sociales témoignent de l'esprit de bonne entente qui règne entre les deux pays. Mais en matière commerciale, le contact personnel des émissaires du commerce d'un pays avec ceux de l'autre a une valeur inestimable.

AVANTAGES MUTUELS

Dans ses relations commerciales avec la France, le bilinguisme du Canada, sa nombreuse population de descendance française, qui comprend et admire la culture et le goût français, lui donnent un avantage marqué sur les autres pays. D'un autre côté, ces mêmes qualités ouvrent à la France un marché tout prêt, un champ fertile pour la création de filiales industrielles et des possibilités illimitées de placement. Ces avantages naturels sont en plus supplémentés par des ententes commerciales, l'échange de représentants diplomatiques, la création à Montréal d'une Chambre de Commerce Française et, à Paris, d'une Chambre de Commerce Canadienne.

PASSEZ DES VACANCES

D'HOMMES D'AFFAIRES AU CANADA

Au visiteur français le Canada offre des récréations et des affaires, du repos et du commerce. Le Canada est très riche en possibilités de placement et d'industries. Ses ressources en forces hydrauliques sont presque illimitées; ses richesses naturelles sont abondantes et variées. Le pittoresque de ses paysages et ses sports ne sont nulle part surpassés.

MINISTÈRE DU COMMERCE

OTTAWA

L'HON. R. B. HANSON, K.C., M.P.,
Ministre.

JAMES G. PARMELEE, O. B. E.,
Sous-Ministre.

LES PROBLEMES QUI DEPUIS SI LONGTEMPS
EMBARRASSAIENT LES FABRICANTS DE CLAVI-
GRAPHES ONT ETE RESOUS DANS LA CREATION
DE CET ETONNANT NOUVEAU MODELE

UNDERWOOD *Spécial*

Après des mois et des mois d'inventions, de construction, d'essais et de reconstruction de centaines de clavigraphes, les ingénieurs de la Compagnie Underwood ont finalement résous le problème déconcertant du SILENCE, sans rien enlever à la VITESSE, en plaçant un grand nombre de pièces à friction sur coussinets métalliques. Aujourd'hui vous pouvez vous procurer une machine Underwood beaucoup plus SILENCIEUSE et beaucoup PLUS RAPIDE que n'importe quel Underwood produit jusqu'ici.

Ces COUSSINETS METALLIQUES réduisent le bruit, la vibration et les secousses à leur minimum. Neuf autres améliorations d'importance—le clavier "Champion" pour n'en mentionner qu'une—donnent à ce nouveau modèle Underwood Spécial une plus grande vitesse, une plus grande efficacité, une plus grande durée, ainsi qu'une facilité d'opération incroyable. Ce qui n'est pas le moindre détail, la machine produit un travail d'un fini tel que vous n'en avez pas encore vu.

Demandez immédiatement à faire l'essai de cet Underwood dans votre propre bureau. Il vous aidera à expédier votre travail de routine sur toute la ligne. Tôt ou tard vous ferez l'acquisition de ce nouvel Underwood Spécial. Pourquoi pas plus tôt?



**FONCTIONNE
SUR COUSSINETS!
PLUS SILENCIEUX!
PLUS RAPIDE!**

Underwood Elliott Fisher Limited
639 Ouest, rue Craig,
MONTREAL.

Succursales dans toutes les villes canadiennes.

ALIMENTATION

Henri Jonas & Cie

IMPORTATEURS

137-139 rue St-Paul Ouest

Montréal (Canada)

Maison fondée en 1870

L'Anglo American Telegraph Co.

Pour toutes vos communications cablographiques
entre le Canada et la France.

Bureau à Montréal

140 Notre-Dame O.

Téléphone MARquette 4241

Affilié à tous les bureaux
télégraphiques Canadien
National.

Bureaux associés
en France

La Western Union

2 Rue des Italiens,
Paris

153 Rue Victor-Hugo,
Le Havre.

Il n'y a en France qu'un seul organe de documen-
tation et d'informations internationales concernant
le Bois, toutes ses industries, tous ses dérivés:

LA REVUE INDUSTRIELLE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

2, rue Crillon, Paris, IVème.

Paraît le 15 de chaque mois.

Abonnement: 25 francs par an pour le Canada

ROYAL-KEBIR

VIN D'ALGÉRIE
DE PREMIÈRE MARQUE

FRÉDÉRIC LUNG
ALGER

Ministère des Terres et Forêts du Gouvernement de la Province de Québec

LA PROVINCE DE QUEBEC :

- Produit en abondance les meilleurs bois à papier, les essences nécessaires à l'ébénisterie et à la construction en tous genres.
- Manufacture la pâte à papier, le papier sous toutes ses formes, la cellulose de toutes qualités.
- Produit l'épinette, c'est-à-dire le meilleur bois requis par l'aviation.
- Récolte les magnifiques et succulentes pommes du CANADA et le fameux sucre d'érable.
- C'est dans la Province de QUEBEC que l'on pêche l'excellent saumon de GASPE.
- Riche en amiante, elle recèle tous les minerais. Sa fortune foncière est immense et elle est le grand champ ouvert aux placements de tout repos.
- ACHETEURS pourquoi grever vos prix d'achat de commissions intermédiaires, alors qu'il suffit de vous adresser au Ministère des TERRES & FORETS, à QUEBEC, pour obtenir gratis tous les renseignements nécessaires.
- Pour les bois et autres produits de la forêt, s'adresser à la Commission des Produits Forestiers, 55½ Grande Allée, QUEBEC, fondée par l'Honorable Honoré MERCIER, Ministre des TERRES & FORETS, pour assurer l'emploi économique et rationnel des bois de la Province.
- FRANÇAIS — écrivez en FRANÇAIS aux Canadiens — le FRANÇAIS est langue officielle.

FOIRE DE PARIS

UNIVERSELLE et INTERNATIONALE

18 Mai au 3 Juin 1935

Le centre d'affaires le plus actif et le plus fréquenté



Le plus vaste Parc d'Exposition du monde entier

8,000 Exposants

Deux millions de visiteurs

Pour renseignements s'adresser à L'Attaché Commercial de France
211, rue St-Sacrement, Montréal

BULLETIN

de la Chambre de Commerce Française au Canada

SOMMAIRE

	PAGES		PAGES
Séance de la Chambre	5	Bulletin commercial au Canada	12
Ouverture de la Banque du Canada	5	Economic Indexes in France	13
Commission des Liqueurs de Québec	6	Nos projets	13
Répartition de la Richesse	8	Commission du tarif	14
Contrefaçon de Soieries	9	Film documentaire	14
Déjeuners-causeries	9	En quelques lignes	15
Brevets d'inventions	10	Propositions d'affaires	16
Convention franco-canadienne	10	Statistiques commerce Extérieur	16
Abolition surtaxes	11	Congrès des médecins amis du vin	17
Budget canadien pour 1935	11	La vente des sels de Potasse	18

Séance de la Chambre du 13 février 1935

Etaient présents:

MM. Lucien Besnard, président; R. Fleury et H. Lefèvre, vice-présidents; P. M. d'Allemagne, secrétaire-adjoint; R. Bertrand, G. Boussion, E. M. Chamelet, P. Charton, F. M. Dan, H. Dolisie, F. Ducros, M. Louis, M. Nougier, M. Pasquin, G. Petolas, R. de Roumefort, A. Tarut, G. Vinant et Ch. Montestruc, secrétaire.

MM. H. Bougearel, consul de France et B. de Roussy de Sales assistaient à la réunion.

M. H. Lecocq s'était excusé.

Le procès-verbal de la séance du 16 janvier est lu et accepté.

Le secrétaire donne lecture des statistiques et de la situation financière à date: *STATISTIQUES*; lettres reçues depuis le 1er janvier: 138; lettres expédiées: 189; renseignements de notoriété, 1; litige, 1. On nous a demandé des représentants pour: écharpes, cache-cols en soie et en laine, article pour hommes; savons de Marseille; réglisses; Aseborhal.

Le secrétaire communique la correspondance reçue depuis la dernière séance.

L'assemblée procède ensuite à l'examen des questions qui lui sont soumises et adopte les résolutions proposées.

La séance est levée à 5 heures 40.

Ouverture de la Banque du Canada

Moins de vingt mois après que la commission Macmillan en a recommandé l'établissement et huit mois après que le Parlement en a sanctionné la création, la Banque du Canada a commencé ses opérations. Sans éclat et sans cérémonie, l'inauguration de la banque centrale a eu lieu lundi le 11 mars. Seule la mise en circulation des nouveaux billets signale l'événement à l'attention du public.

C'est par l'intermédiaire des banques à charte que les nouveaux billets sont mis entre les mains du public, comme ces billets sont d'un format plus petit que les billets actuels, ceux-ci seront rapidement retirés de la circulation. Les banques à charte ont aussi fait imprimer des billets du même format que ceux de la Banque du Canada et elles les ont mis en circulation simultanément.

Les billets des banques à charte sont appelés à disparaître graduellement: la loi prévoit que pendant cinq ans à partir du 1er janvier 1936 une proportion de 5% de la circulation fiduciaire des banques sera remplacée par des billets de la Banque Centrale. Pendant les cinq années suivantes, la proportion est fixée à 10%.

L'établissement de la Banque du Canada fait croire qu'il s'agit d'un plan d'ensemble ébauché à Londres; notre pays n'est pas le seul Dominion à être doté d'une telle institution. L'idée en est adoptée en Afrique du Sud, en Australie et aux Indes. Il semblerait donc que l'Angleterre

a recours à ce moyen pour diriger, invisiblement mais effectivement, la politique monétaire et financière de ses Dominions. A une époque où la rivalité économique a engendré une guerre des changes, le gouvernement anglais a reconnu l'avantage de masser ses forces économiques; les pactes impériaux en font foi.

L'organisation interne de la banque centrale est terminée. Le gouverneur, le vice-gouverneur et le vice-gouverneur-adjoint sont nommés; les agents qui seront chargés des succursales dans les diverses provinces sont choisis; le capital est souscrit et versé; le conseil d'administration a été élu par les actionnaires.

La Banque du Canada n'est pas une banque commerciale; elle ne transige pas avec le public. L'institution comptera onze clients au début; le gouvernement fédéral et les dix banques à charte. En vertu de la loi qui l'a créée, la banque se fait transporter l'or, le numéraire et les valeurs que détient le ministère des finances comme couverture de la circulation; de plus, elle prend l'or que les banques à charte détiennent en dépôt à la réserve centrale et elle exige que ces mêmes banques à charte fassent, en billets de la Banque du Canada, un dépôt égal à 5% de leur passif-dépôts.

La loi sanctionnée le 3 juillet 1934 est très explicite; elle décrète que l'institution est créée "pour régler le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation, pour contrôler et protéger la valeur extérieure de l'étalon monétaire et pour mitiger par son influence les fluctuations du niveau général de la production, du com-

merce, des prix et de la main-d'oeuvre autant que possible dans le cadre de l'action monétaire et, généralement, pour favoriser la prospérité économique et financière du Dominion".

La banque centrale peut acheter et vendre de la monnaie d'or, d'argent, de nickel et de bronze; effectuer des transferts de fonds; transiger sur les acceptations commerciales, les acceptations de banquiers, les lettres de change; acheter, vendre ou réescompter des fonds publics canadiens, britanniques, américains et français; consentir des prêts ou avances aux banques à charte, au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux.

La banque centrale doit aussi remplir gratuitement les fonctions d'agent financier du gouvernement du Canada et, par convention, du gouvernement de quelque province.

La Banque du Canada commencera ses opérations avec une réserve-or d'environ \$107,000,000; ce métal lui sera transporté par le gouvernement et par les banques à charte au prix de \$20.67 l'once. Tout bénéfice découlant de la réévaluation sera remis au gouvernement fédéral.

Le plus fort de l'actif sera formé par les fonds d'Etat; le gouvernement fera remise d'environ \$150,000,000 de bons 3% à court terme pour gager l'émission de billets du Dominion qu'assume la banque centrale.

Le siège social de la banque se trouve à Ottawa; neuf succursales, qui remplaceront les bureaux de l'assistant-receveur général, sont situées à Montréal, Toronto, Halifax, Charlottetown, St-Jean, N.-B., Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

Rapport annuel de la Commission des Liqueurs de Québec

Le rappel du XVIIIe Amendement à la constitution des Etats-Unis, en marquant la fin de la prohibition sur une échelle nationale chez nos voisins, témoigne d'une sensationnelle évolution dans l'opinion publique du continent nord-américain, en ces dernières années.

Durant une courte période, depuis les frontières du Mexique jusqu'au Pôle Nord, la province de Québec se trouva seule à résister contre l'avance de la vague prohibitionniste et persista à tolérer sur son territoire la vente soigneusement contrôlée des spiritueux. Puis les unes après les autres, les provinces en majorité anglaise du Canada renoncèrent à leur politique prohibitionniste pour se rallier à la politique de la vente des spiritueux par régies d'Etat que notre province avait été la première à adopter. Et voilà que les Etats-Unis, après un gigantesque conflit de plusieurs années entre partisans et adversaires de la prohibition, viennent à leur tour de se ranger, et par une très forte majorité de leurs électeurs consultés, dans le camp des partisans de la vente des spiritueux. Nous croyons qu'il y a là un témoignage non équivoque en fa-

veur de l'attitude sage et modérée prise par notre province à l'égard du difficile problème du commerce des spiritueux.

Ce qui ne veut pas dire que le problème est entièrement résolu. Il ne semble pas possible de lui trouver une solution complète, entièrement satisfaisante et permanente. Quel que soit le régime en vigueur, le commerce des boissons enivrantes offre des difficultés spéciales et met à l'épreuve les législations les plus soigneusement conçues.

Au Canada, à l'heure actuelle, il semble que les pouvoirs publics dans leur lutte contre le commerce illicite des spiritueux sont grandement embarrassés par le prix excessif que les régies des différentes provinces sont obligées d'exiger pour toutes les boissons alcooliques. Le coût de fabrication de l'alcool est tellement insignifiant comparé aux taux des impôts dont son commerce régulier est frappé, qu'il y a une marge de profit considérable à encaisser pour les individus habiles et peu scrupuleux, qui peuvent s'organiser pour faire le commerce illicite des spiritueux. L'attrait du profit, et, nous le répétons,

d'un profit considérable, est plus fort que la peur des châtiments, de sorte que les contrebandiers surgissent aussi vite qu'il est possible de les supprimer.

L'opinion générale de ceux qui ont la responsabilité de la vente des spiritueux est qu'une réduction appréciable du prix des boissons alcooliques, en diminuant les chances de gain des contrebandiers, pourra seule permettre de lutter contre eux avec quelque espérance de succès. Cette réduction, à son tour, ne sera possible que par une diminution marquée des impôts fédéraux dont ce commerce est grevé. Une révision à la baisse de ces impôts s'imposera dans un avenir rapproché.

Commandes passées en 1933-1934. Répartition par Pays

France	64.34%
Espagne	15.08%
Italie	6.78%
Algérie	6.56%
Portugal	6.02%
Divers	1.22%
	100.00%

Commission des Liqueurs de la Province de Québec

COMMANDES PASSEES

	1 Mai 1928- 30 Avril 1929		1 Mai 1929- 30 Avril 1930		1 Mai 1930- 30 Avril 1931		1 Mai 1931- 30 Avril 1932		1 Mai 1932- 30 Avril 1933		1 Mai 1933- 30 Avril 1934	
	Caisses	fûts	Caisses	fûts	Caisses	fûts	Caisses	fûts	Caisses	fûts	Caisses	fûts
Anjou Vouvray (mousseux)									3		55	
Anjou Vouvray (tranquilles)	2.503		1.955		2.607		622	1	5		2.343	
Apéritifs	4.114		4.000		3.750		21.900		1.225		910	
Bordeaux	57.990	2.966	54.000	1.725	45.453	1.538	10.874	1.541	5.271	435	10.876	1.164
Bourgognes (mousseux)									5			
Bourgognes (tranquilles)	23.149	191	28.726	240	12.329	207	14.162	215	147	100	1.239	90
Champagnes	36.978		53.360		7.642		9.140		6		6	
Cognacs	13.487	1.751	9.916	1.271	12.366	1.015	6.930	719	1.940	332	3.545	344
Liqueurs	8.999	20	7.998		4.677		2.681		245		1.550	
Rhums	1.210		650		580		300		150		250	
Vermouths	28.100	40	32.500	30	23.560	10	15.158	1	9.850		7.000	
Vins d'Alsace, Moselle, Rhin	8.151		7.087		5.757		2.110		515		1.465	
Vins d'Italie (mousseux)									9		182	
Vins d'Italie (tranquilles)			9.284		6.868		5.144	16	359	1	2.109	3
Commandes particulières	1.322	76	2.328	91	2.574	54	2.954	86	455	1	647	13

VENTES

	1924-1925 Gallons	1925-1926 Gallons	1926-1927 Gallons	1927-1928 Gallons	1928-1929 Gallons	1929-1930 Gallons	1930-1931 Gallons	1931-1932 Gallons	1932-1933 Gallons	1933-1934 Gallons
Champagnes	21.476	36.495	46.576	76.148	98.417	82.616	35.074	21.295	14.952	17.223
Bordeaux rouges	45.015	45.579	51.448	56.712	61.586	61.381	50.839	42.304	36.870	25.553
Sauternes	45.416	57.278	80.988	100.297	124.558	134.665	113.335	95.468	69.949	51.148
Bourgognes	18.352	24.721	37.658	50.075	57.057	55.606	42.759	31.056	25.333	17.494
Vermouths	18.636	23.321	32.437	48.554	64.369	75.933	60.464	55.836	45.212	26.794
Brandies et cognacs	112.870	123.300	144.093	140.162	146.460	151.000	136.153	113.023	71.396	43.078
Liqueurs	7.786	10.335	12.051	15.239	17.317	20.970	13.130	9.557	6.445	4.681
Rhums	32.003	39.574	44.182	32.887	31.918	23.116	27.812	23.116	16.266	13.378

Sur une meilleure répartition de la richesse

Extrait d'un discours prononcé par M. Beaudry-Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, lorsqu'il a été reçu Docteur honoris causa, de l'École des Hautes Etudes Commerciales, de Montréal.

La plus grande utopie, le noyau auquel s'agglomèrent la plupart des prétendues réformes qui reprennent force et vigueur chaque fois que le monde traverse une période difficile, c'est le partage ou — comme on dit parfois dans un langage moins brutal — la meilleure répartition de la richesse, du capital et des revenus. L'emploi de ces termes par des gens qui n'en voient pas la portée et qui ignorent les réalités que recouvrent ces mots donne lieu à des confusions déplorable et fait naître des illusions grosses d'inévitables et tragiques déceptions.

Examinons, si vous le voulez bien, quelques chiffres empruntés à l'Office de la statistique qui fait périodiquement une évaluation de la richesse au Canada. Bien qu'approximatives, ces données comportent une valeur d'indication qui permet de projeter quelque lumière sur cette question complexe. Les derniers relevés officiels qui aient été publiés établissent qu'en 1929 la richesse nationale s'élevait à 30 milliards 840 millions de dollars. En quoi consiste la richesse nationale? Cette expression dont on fait souvent un emploi injustifié désigne, dans le langage de la statistique, la valeur globale des entreprises et des biens ci-dessous: exploitations minières, forestières et agricoles, pêcheries, centrales électriques, usines et fabriques, chemins de fer et tramways, routes, ports et canaux, matériel roulant, automobiles, bateaux et avions, téléphones et télégraphes, établissements de commerce et stocks de produits de consommation en magasin et en entrepôts, propriétés immobilières rurales, mobilier, vêtements et articles de ménage, numéraire dans les coffres des gouvernements et des banques et entre les mains du public. Or, la part de la richesse nationale appartenant à l'Etat ou aux autres pouvoirs publics, soit les ports, les canaux, les routes et la moitié environ des voies ferrées du pays, représentent une proportion de 8.27%. La richesse agricole (terres en culture, bâtiments, outillage, troupeaux et produits) est l'équivalent de 25.74%. Cette part

importante de la richesse nationale est assez bien répartie puisque plus des trois-quarts des cultivateurs canadiens occupent des fermes qui leur appartiennent et que près de la moitié des cultivateurs composant l'autre quart sont en partie propriétaires de leurs domaines. Les propriétés immobilières urbaines, y compris leur contenu, qui comptent pour 31.19%, ne sont pas trop mal réparties non plus puisque les familles domiciliées dans les centres urbains sont logées, dans la proportion de 50%, dans des maisons qu'elles possèdent en propre. Les automobiles, dont la valeur s'élève à 2.46% de la richesse nationale, sont distribuées parmi les habitants du pays à raison d'une pour 8 ou 9 personnes. Le numéraire détenu par les pouvoirs publics, les banques et les particuliers, et dont la somme ne dépasse pas du reste 0.65%, est morcelée en une infinité d'avoirs: ainsi, on estime à quatre millions et demi le nombre des comptes de banque dans notre pays dont la population est de moins de 10 millions d'habitants.

Il reste à examiner la valeur des entreprises industrielles et commerciales et des services de transport et de communication relevant de l'initiative privée. Tous ces éléments réunis entrent pour 31.69% dans la composition de la richesse nationale. Ces entreprises et ces services sont exploités, soit par des particuliers, soit par des sociétés anonymes dont les obligations et les actions sont très largement réparties entre les capitalistes, petits et gros. Ils appartiennent à une multitude de propriétaires. D'ailleurs chacun de ces éléments de la richesse nationale n'est guère divisible matériellement et ne peut être considéré que comme un tout en exploitation. Sans l'apport du travail, il ne resterait de ce capital que des mines et des forêts improductives, des terres en friche et un amas de matériaux et de ferraille.

Mais si, d'une part, la richesse nationale est largement répartie et si, d'autre part, une proportion importante de cette richesse est indivisible au point de vue de son exploitation, n'est-il pas possible d'en partager plus également les revenus? La statistique nous fournit des renseignements très intéressants sur les éléments de ce problème. Au cours de la période de douze mois, comprise entre le 1er juin 1930 et le 1er juin

1931, le revenu national du Canada était évalué à 4 milliards 650 millions de dollars. Or, près de 75 pour cent de cette somme, soit 3 milliards 460 millions de dollars, est constitué par les revenus du travail répartis sur la masse de la population, et les revenus du capital, qui étaient d'un peu plus de 25 pour cent, soit 1 milliard 190 millions, sont divisés entre des milliers d'épargnants, probablement dans la même proportion, ou à peu près, que le capital et la richesse dont nous venons d'examiner la répartition approximative.

Les fausses doctrines et les panacées reposant sur des données inexactes, ne font que compromettre ou différer les solutions saines. Il n'est pas un homme de bonne foi et de bonne volonté qui ne veuille travailler à la mise en oeuvre de mesures d'ordre social susceptibles d'améliorer le sort des classes les plus éprouvées. Ces mesures sont conditionnées par les problèmes économiques, qui ne sont pas solubles dans la salive, a-t-on dit. On résoudra ces problèmes par une étude réaliste des faits et non pas au moyen de déclamations ou l'éloquence échappe parfois à la discipline de la raison.

Je soumets à votre méditation ces aperçus et vous demande s'il ne serait pas utile de reconnaître que nous récoltons aujourd'hui ce que nous avons semé. Si, dans certains domaines, la moisson ne nous paraît ni riche ni abondante, c'est que nous n'avons pas assez soigné la qualité de la semence ni suffisamment étendu notre champ d'action. La réforme du corps social et de la vie économique doit être précédée d'études sérieuses et les adeptes de certaines doctrines feraient bien d'envisager l'opportunité d'augmenter la richesse nationale avant de songer à la partager, car il paraît fort douteux qu'une répartition dans les conditions actuelles puisse sensiblement améliorer le sort de ceux qui sont le moins favorisés. Peut-être serait-il bon de nous demander enfin si les problèmes de l'avenir pourront être résolus par les formules qui réglaient les difficultés du passé. Certes, l'histoire est un guide précieux, mais il est permis de douter que des retours en arrière nous offrent la clé des problèmes d'un monde qui n'abandonnera pas plus la machine et l'utilisation des forces naturelles qu'il n'a dans le passé renoncé aux progrès que la science lui avait apportés.

Condamnation pour contrefaçon de dessins d'étoffes en Italie.

Nous lisons dans le journal *Il Popolo d'Italia* du 29 janvier :

Côme, 28 janvier 1935.

Une décision intéressante a été émise par le Tribunal correctionnel de Côme et déposée ces jours-ci au Greffe de ce Tribunal.

L'industriel Giuseppe Cugnasca, de Mariano Comense, et la Maison S.-A.-L. Galtruccio, de Milan, en la personne de M. Domenico Galtruccio, et de son directeur Mario Barbieri, au printemps 1932, ont fabriqué et mis en vente des tissus de soie qui reproduisaient certains dessins que la Maison Bianchini, Férier, de Paris, avait lancés cette saison-là, après en avoir effectuée le dépôt auprès des organes compétents de France et d'Italie, en obtenant ainsi le droit d'exclusivité.

Il en résulta une plainte déposée par la Maison française au moyen de son mandataire Me Pellegatta, qui a donné lieu à une instruction complexe avec séquestres exécutés dans de nombreuses localités.

À l'audience du Tribunal correctionnel, les accusés se sont défendus en contestant d'abord le fait même de la contrefaçon, c'est-à-dire l'identité ou ressemblance des dessins originaux de la Maison française avec ceux reproduits sur les étoffes fabriquées ou vendues par eux. En second lieu, contestant la nouveauté des dessins et affirmant qu'il ne s'agissait de rien d'autre que du retour en usage d'éléments et motifs déjà appliqués aux étoffes dans le passé.

D'autres questions importantes concernant la validité du brevet du dessin, l'obligation de la fabrication dans le Royaume, les interférences entre la protection de la loi sur les brevets et celle sur les droits d'auteur, et au sujet des éléments suggestifs du délit de contrefaçon, ont été amplement traitées dans le jugement.

En ce qui concerne les variantes introduites dans les copies, le Tribunal déclare que "celles-ci ne comptent pas lorsqu'il résulte que les traits caractéristiques du dessin ont été reproduits et les modifications, s'il y en a, tendraient à prouver que l'action s'est développée avec plus de malignité".

Relativement à la nouveauté, le Tribunal de Côme affirme que "on ne peut prétendre que les dessins, pour assumer la qualité d'invention", doivent se présenter comme une création nouvelle et d'originalité exceptionnelle, car il n'est offert au choix de l'auteur pour les pro-

duire, que des matériaux très peu nombreux constitués par les éléments habituels de base commune, comme des fleurs, des fruits, des feuilles, des lignes et similaires."

Et il ajoute : "On ne peut donc exiger dans ces dessins le concours d'éléments exceptionnels, comme cité ci-dessus, parce que, si on pouvait le prétendre, aucun d'eux ne pourrait être breveté".

Il conclut : "On doit admettre que ces produits sont idoines aux effets du brevet, bien qu'il existe dans le dessin des détails déjà connus, ces produits présentent malgré tout dans leur ensemble des caractéristiques telles que celles d'assumer une configuration spéciale".

Le jugement ayant affirmé la responsabilité des accusés, les a condamnés à la peine de quinze jours de réclusion, à une amende de 3,000 livres, au remboursement des dommages et frais en faveur de la Maison plaignante, a ordonné que l'étoffe séquestrée soit donnée en propriété à la plaignante, et acquitte l'accusé Domenico Galtruccio pour insuffisance de preuves sur le dol.

—(*Bulletin des Soies et Soieries, Lyon*).

Déjeuners-Causeries

Les membres de la Chambre de Commerce française au Canada se réunissent au déjeuner le premier et le troisième jeudi du mois, au Mount Stephen Club.

Ce club est ainsi nommé parce qu'il est installé dans l'ancienne résidence de Lord Mount Stephen. Son président actuel est M. Arthur Survever qui fut tout récemment président de l'Association des Ingénieurs civils du Canada.

Située au 1440 de la rue Drummond, cette ancienne résidence de Lord Mount Stephen compte parmi les plus beaux édifices du 18^{ème} siècle. La décoration intérieure et tout particulièrement les boiseries sculptées à la main sont réputées pour être les plus belles de l'Amérique du Nord et font de ce club l'un des plus luxueux et des plus agréables de Montréal.

C'est dans cette résidence que le Duc et la Duchesse de Connaught furent reçus en 1890 et qu'un bal fut donné en l'honneur du Prince de Galles en 1919.

Nous nous devons de mentionner le très aimable accueil du gérant de ce club, M. A. E. Wilson; l'excellence du service et la qualité irréprochable de la cuisine qui, grâce au

talent de notre compatriote M. Gas-ton Labbé maintient la bonne réputation de la cuisine française.

À l'issue du déjeuner, une courte causerie est donnée dans un but de vulgarisation professionnelle. La première fut réservée à notre consul-général, M. René Turck, dès son retour de France. Puis notre collègue M. Henry Lefèvre nous parla des Potasses d'Alsace (nos membres en trouveront le texte dans ce bulletin); enfin notre ami M. Maurice Charlois, secrétaire général de l'Attaché commercial a exposé le rôle et les attributions des attachés et agents commerciaux.

Les membres actifs et adhérents de notre Chambre ainsi que quelques invités qui assistèrent à nos déjeuners pendant le mois de mars furent :

MM. René Turck, Consul général de France, H. Bougearel, Consul de France, P. Petiot, Vice-Consul de France, M. Charlois et B. de Roussy de Sales, secrétaire général et secrétaire de l'Attaché Commercial de France, L. Besnard, Président de la Chambre de Commerce Française au Canada, R. Bertrand, Dr Léo Blagdon, G. Boussion, E. Chamberland, E. M. Chamelet, P. d'Allemagne, F. M. Dan, M. de Roussy de Sales, F. Ducros, G. Durand, R. Faivre, R. Fleury, Vice-Président, A. A. Gardiner, Assistant gérant du trafic des Voyageurs du Canadien National Railways, Benjamin Gobet de la Parfumerie Pivert, A. Hadamar, G. H. Hoyle, J. P. Kempf, Me Paul Lacoste, J. M. Lafon, M. Lalonde, J. M. Langénieux, Conseiller de la Chambre de Commerce française de New-York, Dr Laquerrière, Radiologiste des Hôpitaux de Paris, H. Laureys, Directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales et Président de la Chambre de Commerce Belge, A. Leblond de Brumath, H. Lefèvre, Vice-Président, Dr A. Lesage, Me H. Mackay, L. Masson, Professeur Pierre Masson de l'Université de Strasbourg, Dr O. Mercier, A. Monette, M. Parizeau, G. Pétoles, A. Pony, Me J. A. Prud'homme, Dr P. Z. Rhéaume, Directeur Général de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, P. Riou, R. Robin, T. Taggart Smyth, Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, R. O. Swezey, E. Tétreau, Président de l'Alliance Française, A. Thouin, Vice-Président des Laboratoires Gallia de New-York, C. Vallet, F. Vézina.

Nous rappelons à tous nos membres, actifs et adhérents, qu'ils sont très cordialement invités à assister aux déjeuners-causeries de notre Chambre de Commerce.

Propriété industrielle

Brevets d'invention

Le projet d'une nouvelle loi sur les brevets d'invention, qui a déjà subi de nombreux amendements, après avoir été étudié par la Commission de la Banque et du Commerce du Sénat, modifie la loi actuelle principalement sur deux points: d'une part, la durée du brevet qui est réduite de 18 à 17 ans et, d'autre part, l'obligation pour les inventeurs étrangers de faire leur demande de brevet au

Canada avant la date de délivrance de leur premier brevet pris à l'étranger.

Ce projet de loi sera soumis dans deux semaines environ à la ratification de la Chambre des Communes et nous publierons dans notre prochain bulletin les modifications, telles qu'elles auront été ratifiées par le Parlement canadien.

Une nouvelle entente commerciale Franco-Canadienne a été signée

On sait qu'un Avenant à la convention commerciale entre la France et le Canada fut signé en septembre dernier lors du passage du premier ministre du Canada à Paris. Cependant les négociations avaient été continuées en vue d'ajouter certains produits à la liste de préférence des deux pays. Une nouvelle entente en est résultée qui a été signée le 26 février, à Ottawa, par le très Honorable R. B. Bennett, premier ministre et par S. E. M. Raymond Brugère, ministre de France.

L'entente signée à Paris est entrée en vigueur le 1er octobre dernier et le protocole additionnel signé à Ottawa est en vigueur depuis le 1er mars.

Sous le titre de "loi concernant le protocole additionnel de 1935 à l'arrangement de 1933 entre le Canada et la France", ces modifications ont été présentées à l'approbation du Parlement le 11 mars et adoptées en dernière lecture le 15 mars.

On trouvera ci-dessous le tableau des produits français qui, par suite de ces ententes, sont soumis, à leur importation au Canada, aux droits du tarif intermédiaire avec la réduction accordée sur chaque article.

Nos du tarif douanier canadien.	Réduction sur le tarif intermédiaire
Ex 17 Fromages: Roquefort, Camembert, Pont-L'Evêque, Bleu d'Auvergne, Munster.....	15%
Ex 30 Poivre non moulu	20%
Ex 85 Champignons, en boîtes, le poids de l'emballage à être ajouté au poids de la marchandise imposable	25%
Ex 141 Marrons confits au sucre cuit	10% ad valorem
Ex 156 Liqueurs	10%
Ex 156 Cognac et armagnac	20%
Ex 160 Parfums à l'alcool et spiritueux parfumés. (A) en bouteilles ou flacons ne contenant pas plus de quatre onces chacun	33.33%
Ex 163 Vins de raisins frais de toute espèce non mousseux, importés en cercles ou en bouteilles: (A) contenant 23% ou moins d'esprit de preuve	63.63%
(B) Pour usages sacramentaux, contenant 26% ou moins d'esprit de preuve	63.63%
Ex 165 Champagne et tous autres vins mousseux, en bouteilles renfermant chacune:	

(A) Au plus une pinte mais plus d'une chopine (ancienne mesure à vin)	20%
(B) Au plus une chopine mais plus d'une demi-chopine (ancienne mesure à vin)	20%
(C) Une demi-chopine ou moins (ancienne mesure à vin)	20%
(D) Plus d'une pinte (ancienne mesure à vin)	20%
Ex 178 Annonces et imprimés, sur papier ou sur carton, imprimés en France et en langue française, décrivant et accompagnant les produits français	Même taux que la préférence britannique.
Ex 197 Papier à cigarettes, gommé, ou non gommé, en rouleaux	10%
Ex 198	
Ex 199 Papier à cigarettes, gommé ou non gommé, en tubes, carnets ou paquets	15%
Ex 529 Dentelles, tissus de filet et bobines, ND, pur coton	20%
Ex 529 Dentelles et broderies entièrement en coton, en couleur, importées par les fabricants et devant servir exclusivement dans leurs propres manufactures à la fabrication de vêtements....	Tarif int.: 17½%
529a Dentelles et broderies entièrement en coton, non en couleur, importées par les fabricants pour servir exclusivement dans leurs propres manufactures à la fabrication de vêtements	15%
Ex 535a Fibres de raphia ou de sisal, ND.....	20%
545 Dentelles et broderies, entièrement de lin ou de chanvre, ou de lin, chanvre et coton, non colorés, importées par les fabricants pour servir exclusivement à la fabrication de vêtements dans leur propres usines	20%
Ex 565 Broderies et dentelles, qu'elles contiennent ou non des fils métalliques aplatis, articles en filet et bobines nd	15%
Ex 568c Gants de toilette pour dames, en cheverau, longueur au coude	35%

Loi abolissant la surtaxe de change

Le gouvernement français a déposé devant la Chambre des Députés un projet de loi, portant abolition de la surtaxe de change sur les entrées des marchandises canadiennes en France.

L'application de cette surtaxe était déjà suspendue par décret depuis le 3 octobre 1934 à la suite de l'entente commerciale signée à Paris à cette époque entre le Canada et la France.

Budget canadien pour 1935

L'Hon. E. N. Rhodes, Ministre des Finances, a déposé le 22 mars 1935 sur le bureau de la Chambre des Communes le projet de budget pour l'exercice 1935. Nous en relevons les points principaux suivants:

Les démarches faites dans le but d'obtenir pour nous la franchise sur les livres brochés venant d'être couronnées de succès, l'Angleterre jouissant dorénavant de la franchise pour l'article 169, nous bénéficierons automatiquement de la même faveur.

Les pays de l'Empire obtiennent des réductions souvent appréciables et la franchise sur de nombreux articles, notamment pour quelques textiles, les alcools et spiritueux, le matériel et les imprimés de publicité, les appareils d'aviation et leurs pièces détachées, les châssis d'automotrices, certaines machines, les moteurs Diesel, les tôles striées, les instruments de fanfares et les pianos, les papiers à cigarettes, les couleurs pour artistes et écoliers, les jouets métalliques, la verrerie et les briques réfractaires destinées à la construction des fours.

La taxe à l'importation est supprimée pour les importations de provenance britannique.

Parmi les réductions pour les pays de l'Empire qui rendront nos exportations plus difficiles, celles des droits sur les alcools et spiritueux de fabrication locale et d'origine impériale sont de beaucoup les plus importantes.

D'une part, le droit intérieur sur les alcools est ramené de \$7.00 à \$4.00 le gallon d'esprit de preuve, soit une réduction de plus de 42%, et, d'autre part, les droits de douane frappant les alcools d'origine britannique (whiskies, gin, rhum, brandies australiens), sont réduits de \$8.00 à \$5.00 et les douanes ne tiendront plus compte, pour le calcul de la valeur imposable, des taxes intérieures frappant les alcools, en Angleterre, ce qui représentera une nouvelle réduction d'environ \$1.32 par gallon. Nous rappelons que nos cognacs bénéficient, d'après le protocole additionnel à notre traité, d'un droit de \$8.00, auquel il faut ajouter les taxes intérieures françaises.

La dépréciation des monnaies britanniques s'ajoutant à ces avantages de tarif, nos cognacs se trouveront en plus mauvaise posture si nous n'obtenons pas de nouvelles réductions de droits.

Les droits de douane sur les dentelles de coton en couleur importées par les fabricants de vêtements sont réduits à 7½% au tarif préférentiel; la marge entre ce dernier tarif et le tarif qui nous a été concédé se trouve donc ramenée à ce qu'elle était avant la signature du protocole.

La fabrication locale des fermetures "éclair" sera très protégée par l'élévation considérable des droits sur les trois tarifs.

D'après certains importateurs consultés, le minimum de perception prévu pour les droits sur les peaux préparées "tout ou en partie" faisant l'objet de l'article 603, ne touchera pas nos exportations de nos peaux de lapin teintes; il favorisera même indirectement nos exportations en frappant des articles meilleur marché qui nous cau-

saient une vive concurrence.

Les principales mesures fiscales qui viennent d'être prises peuvent se résumer comme suit:

1. — Surtaxe sur le revenu provenant de placements de \$5,000 et plus; de 2% jusqu'à 10% pour les revenus supérieurs à \$200,000; cette surtaxe frappe également les revenus, appointements et honoraires de toute nature supérieurs à \$14,000.

2. — Suppression de la taxe sur la valeur de l'or déposé à la Monnaie à partir du 31 mai 1935, mais diminution des abattements accordés sur la valeur imposable des revenus des mines et sur la valeur imposable des dividendes payés par ces dernières, pour les premiers 50% à 33 1-3 pour cent, et pour les seconds 50 à 20%.

3. — Impôt sur le revenu porté de 12½% à 13½% pour les sociétés ne comprenant pas dans leurs revenus les bénéfices qu'elles retirent de leurs filiales, élevé de 13% à 15% pour les autres sociétés.

4. — Taxe de 2 à 10% sur les donations de \$1,000 et plus.

5. — Taxe de 20% sur les briquets, réduite à 10% pour les articles comprenant accessoirement ces derniers (crayons, étuis à cigarettes...).

6. — Suppression de la taxe à l'importation de 1½% sur les importations d'origine britannique.

7. — Réduction des droits sur les alcools de 7 à 4 dollars.

Le ministre des Finances estime que les résultats de l'exercice 1934-35 seront les suivants:

Recettes ordinaires de l'exercice	\$359,300,000
Dépenses ordinaires	356,600,000
Surplus	\$ 2,700,000

C'est la première fois depuis 1930 que le budget présente un excédent des recettes sur les dépenses; le déficit des deux derniers exercices a été de 22 millions de dollars pour 33-34 et de 45 millions de dollars pour 32-33.

Mais les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte du montant des secours accordés au chômage (sous forme de secours directs ou de contribution à des travaux de construction et à l'organisation de camps pour les chômeurs célibataires) et de la subvention versée à la région de la Saskatchewan très éprouvée par la sécheresse, qui transforment l'excédent budgétaire en un déficit d'environ \$69,300,000.

Quant au déficit d'exploitation des chemins de fer nationaux (Canadian National Railways) il est en 1934 de \$10,500,000 moins élevé qu'en 1933.

Les prévisions pour l'exercice 35-36 sont les suivantes:

Recettes ordinaires	\$392,100,000
Dépenses ordinaires	370,600,000

L'excédent de recettes prévu est donc de \$21,500,000.

Bulletin Commercial du Canada

La situation économique au Canada accuse une fermeté interne plutôt qu'elle ne reflète l'action des facteurs extérieurs. Celle-ci a fait défaut à cause de l'incertitude persistante touchant les futurs mouvements de la monnaie américaine et de la multiplication des obstacles sur le chemin de la NRA. De plus, certains événements troublants se sont produits à l'étranger, notamment une faiblesse encore inexpliquée de la livre depuis la première semaine de mars et, plus récemment, l'inquiétude des pays à monnaie d'or quant à la continuation de leur politique monétaire, et en particulier de la Belgique où il y a eu un fort exode de capitaux. D'autre part, on incline peut-être moins à considérer la politique industrielle du gouvernement canadien comme devant entraver sérieusement les affaires dans le Dominion. Celles-ci ont mis à profit les circonstances et l'indice économique de l'Office fédéral de la Statistique qui, le 2 mars, accusait une avance sur la semaine précédente, a depuis lors maintenu cette avance. Par rapport à 1934, l'indice s'est accru de près de 12% la semaine du 9 mars.

Les changements ferroviaires, après plusieurs semaines d'accroissement par rapport à la période correspondante de l'an dernier, ont fléchi légèrement au cours de la dixième semaine pour des raisons d'ordre saisonnier, mais le total des dix semaines est de 424,974 wagons au lieu de 405,354 en 1934, soit 19,620 ou 5% de plus. Les prix de gros ont été un peu plus fermes la première semaine de mars et les compensations bancaires l'emportent de près de 10% sur la semaine correspondante de 1934. Il faut noter aussi que les bilans de compagnies, dans la plupart des cas, révèlent toujours une situation plus prospère. Le Service fédéral des Assurances relève un accroissement de 3% du montant net des polices d'assurance-vie émises au Canada en 1934. Les prix de détail, les loyers et le prix des services ont été un peu plus élevés la première quinzaine de mars qu'au mois de février.

Les recettes ferroviaires, indice excellent de l'activité économique, l'ont emporté de 4.9% en février sur celles du même mois l'an dernier. Le relevé des recettes du Canadien-Pacifique, publié à l'issue d'une réunion des administrateurs de l'entreprise, le 11 mars, accuse \$24,384,023 de recettes nettes, au lieu de \$20,862,106 en 1933, plus un revenu spécial pour 1934 de \$6,663,793. Le Conseil d'Administration a été d'avis que la déclaration d'un dividende pour 1934 serait injustifiable, vu le déséquilibre de la situation financière et, partant, l'opportunité pour la Compagnie de maintenir sa position liquide.

La production a accusé ces derniers temps des tendances variables. L'essor de la production des centrales électriques s'est poursuivi, et celle-ci atteint 12% de plus que l'an dernier. Le papier-journal est en recul de 10.7% sur janvier, mais les 180,305 tonnes de février sont à rapprocher de 174,447 le même mois en 1934. Les exportations de pâte de bois ont grandi, tandis que les planches et madriers, en recul sur il y a un an, l'emportent sur janvier. La production de sucre a fléchi par rapport à janvier, mais elle est 29% plus forte qu'en février 1934. Les minoteries et fabriques de "céréales" sont en progression, mais leur production est plus faible que l'an dernier. La production de chaussures en février soutient bien la com-

paraison avec le mois précédent et avec l'an dernier. Le fer et l'acier ont ralenti; le plomb, le nickel, l'argent et le zinc accusent, en janvier, un recul sur décembre; en revanche, le cuivre a progressé; l'exportation a été très forte pour le cuivre et le nickel, mais en baisse pour le zinc. La fabrication des autos est passée de 10,607 voitures en janvier à 18,114 en février, contre 8,571 en février 1934. Les ventes de voitures neuves en janvier se sont élevées à \$3,505,028, au lieu de \$2,357,674 en décembre, \$2,116,095 il y a un an, et \$1,843,737 en janvier 1933. L'indice du commerce de détail établi à Ottawa était de 61.2 en janvier 1935 (janvier 1929=100), au lieu de 99.5 durant la période des Fêtes; toutefois, il excède celui de janvier 1934. La valeur des nouveaux contrats de construction adjugés a fléchi ces derniers temps, tout en dépassant sensiblement celle de février 1934. Les permis de construire ont été très nombreux, l'indice en passant de 18.1 en janvier à 61.3 en février; ils sont trois fois plus considérables qu'en février 1934.

L'essor des exportations continue; elles accusent une avance de près de trois millions de dollars sur janvier, l'emportent de 23.5% sur février 1934, et de 77% sur février 1933. La balance commerciale active (l'or non compris) se chiffre par \$144,712,000 pour les douze mois. Au cours de l'année civile 1934, plus d'un tiers des importations canadiennes ont consisté en matières premières industrielles; l'augmentation, pour celles-ci, a été de 33%, contre 25% pour les autres importations.

La régression des prêts courants, d'après le bilan des banques de janvier, s'est continuée et ceux-ci ont touché le point le plus bas depuis février 1917. D'autre part, les dépôts canadiens ont augmenté de \$115,600,000 sur il y a un an, ce qui laisse un excédent au-delà des prêts de \$893,000,000, contre \$711,000,000 à la même date en 1934. Le portefeuille - placements des banques atteint \$973,000,000, le plus haut chiffre de l'histoire des banques canadiennes. Le chiffre de l'actif liquide a également touché un sommet à \$1,236,000,000. Les billets du Dominion et les billets en circulation sont en avance tous les deux sur il y a un an. Les débits bancaires ont grandi de 3.3% en janvier; en février, ils sont au même niveau qu'en février 1934, à savoir \$2,089,000,000. Pour toute l'année 1934, ils dépassent de 9.6% ceux de 1933. D'après les chiffres précédents, le total des paiements effectués par chèques ou avec des espèces au Canada a été de \$41,748,000,000, au lieu de \$37,984,000,000 en 1933.

L'un des événements du mois a été l'ouverture officielle de la Banque du Canada. Outre le siège social à Ottawa, la Banque du Canada a ouvert une succursale dans chaque province.

Sur le marché des changes, le dollar américain s'est apprécié, au cours du mois dernier, du pair jusqu'à 25/8% de prime, pour revenir plus tard à 13/16% de prime, tandis que les câbles sterling tombaient de 4.86 1/2 à 4.81, puis remontaient à 4.84 1/2. Le franc français a touché un sommet de 6.84, après quoi il est revenu à 6.66, tandis que les autres devises du bloc-or fléchissaient de 1% à 2%. Le marché des obligations a été relativement calme; les fonds d'Etat remboursables d'ici cinq ou dix ans étaient assez recherchés.

(Banque de Montréal)

Monthly economic indexes in France

The general economic situation has been unchanged since the last month, as the wholesale prices of the domestic products are increasing while those of the imported products decrease, making more considerable the difference between French and foreign prices. Meanwhile the deflation of the retail prices in Paris is more pronounced.

Business indexes -- 1913-14 = 100

(Figures between parentheses indicate the number of articles considered)

	Years			Months			
	1932	1933	1934	1934		1935	
				Nov.	Dec.	Jan.	Feb.
<i>Wholesale prices</i>							
(non basic ind.) (45)	407	388	366	349	344	349	349
Domestic (29)	468	434	407	382	373	381	384
Importations (16)	298	306	294	282	291	291	287
Excess of domestic over importations	57%	43%	39%	32%	25%	31%	34%
Basic indexes (126)	427	398	376	356	344	350	344
<i>Retail prices - Paris</i>							
(13) household articles	536	491	481	464	462	451	442
Paris (34) household articles	546	519	491	472	466	460	454
300 cities (34)	532	500	473	461	464	456	—
<i>Industrial production</i>							
Mecanic	96	107	99	94	93	93	—
Metallurgy	96	108	99	97	96	95	—
Textile	72	84	80	79	80	79	—
Textile	60	74	63	59	59	61	—
Mines	98	101	103	103	102	101	—
Building	100	91	82	75	75	76	—
Leather	95	109	96	83	83	83	—
Paper	102	127	143	128	126	126	—
Rubber	660	900	892	811	781	760	—
Automobiles	428	467	453	438	416	404	—
Cars loading	108	103	97	97	97	94	—
<i>Unemployed assisted</i>							
(1926-100)	197	198	212	220	221	223	224
Labour	81	79	76.7	76	75	72.6	72.3
Bankruptcies	150	148	160	172	169	164	165
<i>Importations</i>							
Quantities	118	123	109	103	102	104	—
Raw materials	103	120	107	101	100	100	—
<i>Exportations</i>							
Quantities (1)	86	88	90	92	91	93	—
Manufactured goods	95	97	97	99	98	97	—
<i>Taxes on turnover</i>							
Indexes	109	109	99	—4th Quart.	92	—	—
in millions of francs	487	500	468	—	" 1319	—	—
<i>Gold reserve in billions</i>	79.5	81.0	79	82.2	82.2	82	82
Ratio of gold to circulation	73.2%	78.4%	79.3%	80.5%	80.7%	80.6%	80.6%
<i>Shares, French only</i>	245	232	194	170	174	195	187
<i>Bonds</i>	89	81.3	82.1	85	86	89.9	89.5

(1) New index : average of the six last months.

(Communiqué par Savoir,
6 rue de l'Isly, Paris.)

Nos projets

Exposition de produits français

Les pourparlers concernant la réalisation de notre projet d'une exposition de produits français se poursuivent et nous espérons arriver à une solution favorable au moins en ce qui concerne l'exposition au Canada.

Les maisons françaises qui ont bien voulu nous envoyer leur adhésion recevront très prochainement une lettre leur donnant tous les renseignements concernant cette exposition.

Mission Commerciale Canadienne

En 1927 deux millions de touristes ont visité la France dépensant environ douze milliards de francs. En 1934 sept cent mille touristes ont visité la France dépensant environ deux milliards de francs.

Après la visite au Canada de la Mission Flandin Charlety et des délégations annoncées de vétérans français et de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, il semble raisonnable pour les commerçants français d'espérer la visite en France de délégations canadiennes.

Déjà le général Ross, chef de la Légion canadienne a annoncé la formation d'une délégation imposante d'anciens combattants canadiens devant se rendre en France au cours de l'été 1936.

La Chambre de Commerce Française au Canada a cru devoir prendre l'initiative des démarches dans le but d'obtenir qu'une délégation de commerçants et d'industriels canadiens-français et canadiens-anglais visite la France l'an prochain. La date d'arrivée de ces délégations en France serait fin mai afin de faire coïncider la visite des Canadiens avec la Foire de Paris et les Fêtes qui ont lieu à Paris chaque année dans la première quinzaine de juin.

Nos membres seront tenus au courant par notre Bulletin des progrès de notre projet.

Carte routière et touristique de la province de Québec

Monsieur J. E. Perreault, ministre de la Voirie, a eu l'amabilité de nous adresser par l'intermédiaire de M. Emile Vaillancourt, organisateur du tourisme de la province, des cartes routières et touristiques de la province de Québec, édition 1935.

Nous remercions Monsieur le Ministre de sa délicate attention et nos membres pourront ainsi se procurer leur carte au secrétariat de la Chambre de Commerce Française.

Commission du Tarif

Le président de la commission du Tarif, l'honorable George H. Sedgewick, c. r., a convoqué des audiences pour les dates suivantes:

Le mercredi, 3 avril 1935:

Requête no 13. — Une requête du gouvernement de Sa Majesté du Royaume-Uni pour obtenir une révision des droits de douanes sur les biscuits, sucrés ou non sucrés.

Le lundi, 8 avril 1935:

Requête no 88. — Une requête de The Shoe Manufacturers' Association, de Montréal, pour obtenir une réduction des droits de douane sur le cuir de chevreau ou de chèvre.

Requête no 89. — Une requête de MM C. Parsons and Son, Limited, de Toronto, pour obtenir une réduction des droits de douane sur le cuir de veau tanné des Indes orientales.

Requête no 90. — Requêtes de The Unique Glove Company (Canada) Limited, de Montréal, et The Perrin Glove Company (Canada) Limited, aussi de Montréal, demandant une réduction des droits de douane sur les cuirs de mouton employés dans la fabrication des gants.

Requête no 79. — Requêtes de Dunbar Pattern Company, de Montréal, et Georgette & MacDonald, Limited, de Montréal également, pour obtenir un relèvement, sous les tarifs intermédiaire et général, des droits de douane sur les patrons de chaussures.

Le mardi, 9 avril 1935:

Requête no 73. — Requêtes de Canadian Carborundum Company, Limited, de Niagara Falls, et Canadian Refractories Limited, de Montréal, demandant une révision des droits de douane sur la brique réfractaire.

Requête no 80. — Une requête de Ottawa Silica and Sandstone Limited, de East Templeton, province de Québec, pour obtenir l'imposition de droits de douane sur le sable silicieux.

Le mercredi, 10 avril 1935:

Requête no 77. — Une requête de Joseph Stokes Rubber Company, Limited, de Welland, pour obtenir une révision des droits de douane sur le caoutchouc dur en feuilles, en bandes ou baguettes et en tubes.

Requête no 87. — Une requête de Dominion Comb & Novelty Company, de Montréal, pour demander qu'un nouvel article soit inséré dans le tarif pour couvrir les peignes en

caoutchouc dur ou en celluloïde.

Le jeudi, 11 avril 1935:

Requête no 76. — Une requête de Winner Knitting Company, de Toronto, pour obtenir l'entrée en franchise des fils élastiques recouverts de coton.

Requête no 74. — Une requête de Canadian Buttons Limited, de Montréal, pour obtenir une révision des droits de douane sur les boutons, les parties métalliques servant à la fabrication de boutons recouverts, et sur la caséine et la résine phénique plastique.

Requête no 81. — Une requête de Kellogg Company of Canada, Limited, de London, qui demande un drawback de 60 p. c. des droits sur le riz nettoyé importé pour être employé dans la fabrication des "Rice Krispies".

Requête no 82. — Une requête de The Pleating and Embroidery Manufacturer's Association, de Montréal, en vue d'obtenir une réduction des droits de douane sur les pierres du Rhin, les disques métalliques et les parties de boutons, les perles, les fuseaux, les aiguilles et les pièces pour certaines machines suisses.

Les audiences seront tenues aux bureaux de la Commission, dans l'immeuble National Research, Ottawa.

Un film documentaire

Pose d'un câble transatlantique

M. G. H. Hoyle, Directeur du bureau local de l'Anglo-American Telegraph aidé par notre compatriote M. André Treich, ingénieur de la compagnie, a présenté aux membres de la Chambre de Commerce Française un film documentaire de la pose du dernier câble transatlantique entre Terre-Neuve et les Açores, en 1928. Ce câble fut posé par le plus gros des câbliers le "DOMINIA", qui portait dans ses flancs plus de 1400 milles de câble. Le film commence à Bay-Roberts, Terre-Neuve et montre la pose du bout "d'atterrissement". Pour ne pas le détériorer le câble est remorqué vers le rivage en flottant, soutenu par des flotteurs de caoutchouc ou de liège qui sont attachés tous les dix ou quinze mètres. Lorsqu'il a été relié au panneau de distribution, on coupe les attaches des flotteurs et le câble va reposer au fond. Alors commence le travail du câblier qui, tel un énorme ver à soie devant son cocon, file le câble préalablement enroulé dans ses cales.

Le câble sous-marin n'est pas d'une seule venue, d'un même diamètre et partant, d'un même poids sur toute sa longueur. Selon la profondeur des fonds sous-marins il est plus ou moins gros, plus ou moins protégé. Près des côtes, son poids atteint parfois 35 ou 40 tonnes par mille alors que dans les grands fonds il ne pèse que 2 ou 3 tonnes par mille. Tandis que le câble se déroule, les ingénieurs dans le laboratoire du bord, sont en communication constante avec la terre par le câble dont une partie est immergée et dont l'autre partie encore dans les cales est branchée par son extrémité aux appareils d'essai. Sur tout le parcours on établit un barème donnant toutes les profondeurs où repose le câble.

Si l'eau atteint l'armature conductrice d'un câble il devient inutilisable; il faut localiser le défaut pour permettre au câblier de repêcher le câble pour le réparer. Si la rupture est complète il devra trouver les deux extrémités et les rejoindre en interceptant une certaine longueur de câble pour effectuer la liaison. La rupture d'un câble provient généralement de son frottement sur les rochers. Il y a aussi le chalutier dont les panneaux qui pèsent près d'une demi-tonne, viennent tomber sur le câble, le tiraillent et le brisent. Il y a l'éruption volcanique comme celle de 1929 alors que 12 câbles transatlantiques furent rompus. Il y a le cas plus pittoresque de la baleine dont on a retrouvé le cadavre enlacé plusieurs fois dans le câble. Mais le principal ennemi des câbles est le taret, mollusque presque microscopique qui s'insinue à travers l'armature et fait un festin de toile goudronnée et de gutta creusant ainsi son trou de ver par lequel s'infiltré l'eau jusqu'à l'armature de cuivre. La jonction ou l'épissure d'un câble dont dépend en grande partie sa qualité est entourée de soins attentifs et minutieux. Qu'une simple bulle d'air gonfle l'enveloppe protectrice de gutta-percha et cette bulle éclatant sous l'énorme pression sous-marine (environ 4000 kgs par cm² à 5000 mètres de profondeur) laissera une fissure par laquelle le conducteur devenu humide laissera échapper les signaux électriques ou les déformera. Le spécialiste soudeur après avoir soudé les torons du fil conducteur doit souder les différentes couches protectrices de cette armature et donner à cette enveloppe une homogénéité et une étanchéité parfaites.

La longueur totale des câbles sous-marins à travers les océans est d'environ 360,000 milles nautiques, représentant un capital de \$400,000,000, 47 vapeurs câbliers sont affectés à l'entretien et à la réparation de ces câbles.

EN QUELQUES LIGNES

Notre attaché commercial, près la Légation de France, M. Henri de Cerval, est actuellement en France.

Monsieur Henry Hornbostel, professeur d'économie politique à la Faculté de Droit de l'Université de Poitiers, donne une série de conférences sur la monnaie, à l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal, sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien.

Stocks de blé

Les stocks de blé canadien portent le 15 mars sur 237,724 boisseaux contre 239,405,000 huit jours auparavant et 225,033,500 en 1934. Les stocks de blé canadien aux Etats-Unis sont passés de 7,841,000 en 1934 à 19,757,000 et les stocks de blé américain au Canada de 2,229,000 à 1,049,000.

Importations de fromage

Les importations canadiennes de fromage se sont montées à 56,000 livres en février, soit à moins que d'ordinaire. En voici les principales provenances: France, 10,000 livres; Italie, 9,000; Etats-Unis, 8,500; Pays-Bas, 7,000; Suisse, 6,000; Nouvelle-Zélande, 4,000.

Exportations de papier-journal

Les exportations de papier-journal se sont élevées à 2,935,938 cwt en février pour une valeur globale de \$5,044,859 contre 2,638,386 cwt et \$4,396,700 le mois correspondant de l'année passée. Nos principaux débouchés ont été les suivants: Etats-Unis, \$4,326,000; Nouvelle-Zélande, \$227,000; Australie, \$185,000; Japon, \$128,000; Royaume-Uni, \$45,000; Sud-Africain, \$27,000; Chine, \$22,000; Cuba, \$15,000; Hawaï, \$13,000; Hong-Kong, \$11,000; Etat libre d'Irlande, \$10,000.

Exportations de pâte de bois

De 831,352 cwt et \$1,814,651 qu'elles étaient en février 1934, les exportations canadiennes de pâte de bois et criblures sont passées à 915,444 cwt et \$1,985,562 le mois correspondant de l'année en cours. Les exportations de bois à pâte vers les Etats-Unis s'établissent à 56,950

cordes et \$305,638 au lieu de 21,609 cordes et \$122,147 en février 1934.

L'industrie automobile en février

Le chiffre de production de l'industrie automobile du Canada porte sur 18,144 unités en février, au lieu de 10,607 le mois précédent et 8,571 le mois correspondant de 1934, accroissements respectifs de 71% et 111%.

Importations en provenance des pays étrangers.

Les importations en provenance des pays étrangers sont passées de \$22,979,000 qu'elles étaient en février 1934 à \$27,301,000 le mois correspondant de l'année en cours, accusant ainsi une augmentation de \$4,322,000 ou plus de 18%. Les importations en provenance des Etats-Unis se sont élevées à \$23,498,000 contre \$19,634,000, soit un accroissement de \$3,864,000 ou 19%. Les importations en provenance de 41 pays ont augmenté; pour 18 autres on enregistre des fléchissements.

Approvisionnements mondiaux de blé.

Le Canada, l'Australie et l'Argentine sont les seuls pays qui disposent d'excédents à l'heure actuelle. Les stocks australiens sont peu importants vu la récolte relativement peu abondante de décembre et les exportations considérables vers l'Orient. L'Europe devra donc s'approvisionner en Argentine et au Canada pour la presque totalité de ses besoins au cours de la campagne 1934-35. Les exportations argentines se trouvent grandement facilitées par les prix relativement peu élevés. Contre cet énorme avantage, la qualité du blé de cette année exerce une certaine influence.

Appareils de T. S. F.

La production canadienne de postes récepteurs de T. S. F. au cours du trimestre octobre-décembre porte sur 83,757 unités ayant une valeur de \$4,096,300 (prix de fabrique) et enregistre des accroissements respectifs de 78% et 23% par rapport au trimestre précédent et au trimestre correspondant de 1933.

Les ventes effectuées au cours de 1934 s'établissent à 167,177 appareils valant \$7,344,635 contre 130,493 unités et \$5,383,846 en 1933 et 133,454 unités et \$6,758,959 en 1932. Voici comment le total des ventes se répartit entre les provinces: Ontario, 40%; Québec, 18.8%; Saskatchewan et Alberta, 13.9%; Colombie Britannique, 10.1%; Manitoba, 9.7%; Provinces Maritimes, 7.5%.

Exportations de conserves de fruits et légumes

Le Canada a exporté 24,577,000 livres de conserves de fruits en 1934 contre 16,484,000 en 1933, les poires constituant la variété la plus importante.

Les exportations de légumes en conserve se sont élevées à 20,708,000 livres au lieu de 17,410,000 l'année précédente; ce sont les tomates qui détiennent la première place.

Importations de conserves de fruits et légumes en 1934

Les importations de conserves de fruits portent en 1934 sur 20,095,000 livres au lieu de 21,327,000 l'année précédente. Les ananas se classent au premier rang avec 16,853,000 livres contre 18,354,000.

Les importations de légumes en conserve sont passées de 2,076,000 à 2,479,000 livres. Les principaux postes ont été les tomates et les champignons.

Ouvrages en cuir

Le chiffre de production des industries occupées à la transformation des ouvrages divers en cuir porte sur \$4,461,000 en 1933 soit une moins-value de \$50,000 ou 1% par rapport à l'année précédente. Les principaux postes ont été les suivants: harnais, \$877,221; sacoches, etc., \$799,636; valises, \$735,334; réticules, etc., \$286,931; malles, \$274,972.

Diminution marquée des faillites

Le nombre de faillites accuse en janvier une diminution accentuée. Il est de 107 au lieu de 124 le mois précédent et 153 le mois correspondant de 1934. Le passif global porte sur \$1,502,000 contre \$1,602,000 en décembre et \$2,009,000 en janvier 1934. Il n'y a eu qu'une faillite en Colombie Britannique. Le total comprend 48 établissements de commerce et 13 établissements manufacturiers.

Chambre de Commerce Française des Etats-Unis

Nous sommes heureux de saluer le bureau de la Chambre de Commerce Française des Etats-Unis pour l'année 1935, ainsi composé: M. Pierre Cartier, président; MM. Albert Blum, Théodore Seltzer, Thomas M. Lane, Félix Wildenstein, vice-présidents; M. Jean de Siéyès, secrétaire du conseil; M. Maurice G. Roux, trésorier; M. Albert Saladino, trésorier adjoint.

Nous les prions d'agréer nos souhaits les plus sincères pour la prospérité de leur Chambre de Commerce Française.

Chambre de Commerce du District de Montréal

Le nouveau conseil d'administration pour l'exercice 1935-1936 de la Chambre de Commerce du district de Montréal a été constitué comme suit: Président, M. Taggart Smyth, directeur général de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal; 1er vice-président, M. Alphonse Milette; 2e vice-président, M. René Morin; trésorier-honoraire, M. J. J. Perrault; secrétaire, M. Henri Laureys. M. Rosaire Gaudry a été nommé chef du secrétariat.

C'est avec plaisir que nous félicitons les nouveaux élus; nous pouvons les assurer de notre collaboration entière et sincère pour la réussite de l'oeuvre commune.

Propositions d'affaires

Produits français:

On désire connaître une maison de France fabriquant la verrerie électrique, surtout les coupes de 40 cm. en verre pressé, différents dessins, ainsi que les panneaux. Couleur: crystal et crystal mat, saumon.

On demande des importateurs canadiens de raphia de Madagascar, cochenilles, écorces de palétuviers, clous de girofle.

On demande des maisons au Canada, intéressées aux fillers d'ardoise verte.

Agents ou importateurs de cerneaux demandés.

Produits canadiens:

Maisons demandées productrices et exportatrices de crins de boeuf et de cheval.

Commerce extérieur

VALEURS EN DOLLARS

(Années fiscales, courant du 1er avril au 31 mars suivant)

COMMERCE SPECIAL

1913-14		Part de la France		Pourcentage	
Importation	618,457,144	De France	14,276,535		2.30
Exportations	431,588,439	Vers "	3,632,444		0.84
Total	1,050,045,583		17,908,979		1.70
1917-18					
Importations	962,543,746	De France	5,274,064		0.50
Exportations	1,540,027,788	Vers "	201,526,297		13.08
Total	2,502,571,534		206,800,361		8.27
1918-19					
Importations	916,429,335	De France	3,632,900		0.40
Exportations	1,216,443,806	Vers "	96,103,142		7.90
Total	2,132,873,141		99,736,042		4.67
1920-21					
Importations	1,240,158,882	De France	19,006,902		1.53
Exportations	1,189,163,701	Vers "	27,522,329		2.27
Total	2,429,322,583		46,529,231		1.88
1922-23					
Importations	802,465,043	De France	12,250,376		1.52
Exportations	931,451,443	Vers "	14,118,577		1.51
Total	1,733,916,486		26,368,953		1.52
1923-24					
Importations	893,361,867	De France	15,770,145		1.76
Exportations	1,045,141,056	Vers "	18,879,097		1.78
Total	1,938,502,923		34,649,242		1.78
1924-25					
Importations	796,932,537	De France	18,436,361		2.30
Exportations	1,069,067,353	Vers "	10,290,063		0.96
Total	1,865,999,890		28,726,424		1.54
1925-26					
Importations	927,402,732	De France	19,162,420		2.06
Exportations	1,315,192,791	Vers "	13,952,262		1.06
Total	2,242,595,523		33,114,682		1.47
1926-27					
Importations	1,030,892,505	De France	23,992,322		2.32
Exportations	1,252,157,506	Vers "	15,220,232		1.21
Total	2,283,050,011		39,212,554		1.71

1927-28				
Importations	1,108,956,466	De France	26,473,732	2.38
Exportations	1,228,207,606	Vers "	9,446,145	0.80
Total	2,337,164,072		36,419,877	1.55

1928-29				
Importations	1,265,679,091	De France	26,215,696	2.07
Exportations	1,363,586,672	Vers "	16,131,188	1.18
Total	2,629,265,763		42,346,884	1.61

Pourcentage d'augmentation de nos ventes au Canada, de 1913-14 à 1928-29: 83%.

1929-30				
Importations	1,248,273,582	De France	25,158,207	2.01
Exportations	1,120,258,302	Vers "	16,507,011	1.47
Total	2,368,531,884		41,665,218	1.75

1930-31				
Importations	906,912,695	De France	19,005,218	2.09
Exportations	799,742,667	Vers "	13,285,758	1.66
Total	1,706,655,362		32,290,976	1.88

1931-32				
Importations	578,503,904	De France	13,570,141	2.34
Exportations	576,344,302	Vers "	17,954,321	3.11
Total	1,154,848,206		31,524,462	2.39

1932-33				
Importations	406,271,329	De France	7,712,558	1.81
Exportations	473,799,955	Vers "	12,730,226	2.68
Total	880,071,284		20,442,784	2.32

1933-34				
Importations	433,798,625	De France	6,898,411	1.59
Exportations	579,343,145	Vers "	11,907,478	2.05
Total	1,013,141,770		18,805,889	1.85

Pourcentage de diminution des ventes de la France au Canada: Période 1929-30 à 1933-34: 72.59%.

Pourcentage de diminution des ventes du Canada à la France: Période 1929-30 à 1933-34: 27.87%.

Premier congrès international des Médecins amis du vin

Du 26 au 31 août doit se tenir à Lausanne, dans les salles de la faculté de Médecine de l'Université (Palais de Rumine) le 1er congrès international des médecins, amis du vin. Il sera sous la présidence du Professeur Portmann, président de l'Association des médecins amis des vins de France, sénateur.

Ce Congrès comportera trois jours de séances suivis de trois jours d'excursions.

Les communications auront trait aux qualités alimentaires, hygiéniques et thérapeutiques du vin. Il est, en effet, nécessaire de montrer au corps médical et au public, par des travaux expérimentaux et les observations chimiques, la place que doit tenir le vin dans l'alimentation nationale de l'homme sain et quelles sont, d'autre part, les indications et contre-indications de son usage chez l'homme malade.

La valeur sociale de la consommation du vin ne doit pas échapper aux milieux scientifiques, car après l'échec des prohibitions partielles ou totales, elle reste encore le moyen le plus sûr de lutter avec efficacité contre les méfaits de l'alcoolisme.

Les trois questions suivantes feront l'objet d'un rapport suivi de discussion:

Les vitamines du vin, par le professeur Baglioni (Rome);

Le vin dans les maladies de la nutrition, par le Dr Weissenbach, médecin des Hôpitaux de Paris;

Le vin en psychiatrie, par le Dr Anglade de Bordeaux et le professeur Riser de Toulouse.

Une séance sera, en outre, réservée pour les communications n'ayant pas trait au sujet des rapports.

Les adhésions sont reçues par M. Douarce, Directeur de l'Office International du Vin, Place du Palais Bourbon, Paris.

COMMERÇANTS FRANÇAIS

La Chambre de Commerce Française au Canada est établie à Montréal et à Toronto dans le but de développer les échanges commerciaux entre la France et le Canada.

Elle offre à ses membres adhérents les avantages suivants :

les renseigne gratuitement sur les affaires du Canada, ses institutions et ses maisons de commerce; sur l'application des lois et règlements et sur toute modification du tarif douanier :

s'efforce de leur trouver des agents recommandables ; se charge de l'arbitrage évitant ainsi des mesures judiciaires, toujours très coûteuses; leur fait le service gratuit de son Bulletin, relatant les nouvelles intéressantes.

La cotisation est seulement de Cent francs (minimum) par an.

Il est de l'intérêt de tout négociant français de faire partie de la Chambre de Commerce Française au Canada.

BULLETIN D'ADHESION

Veillez..... inscrire en qualité de membre adhérent de la Chambre de Commerce Française au Canada.

Fait à

le 1935

Noms

.....

Adresse

.....

La vente des sels de potasse au Canada

par M. H. LEFEVRE,

vice-président de la Chambre de Commerce Française au Canada, Directeur Potash Co. of Canada, Ltd.

La potasse est l'un des éléments constitutifs des tissus vivants, surtout des tissus végétaux. Elle se trouve normalement dans tous les sols, d'où les plantes l'extraient par leur racines. Dans la plante, la potasse a une grande influence sur la formation des hydrates de carbone, (amidons, sucres, cellulose), d'où les rendements élevés que l'on constate pour certaines récoltes dans les sols naturellement riches ou artificiellement enrichis en potasse: pommes de terre, betteraves à sucre, coton. Une autre action dont on commence seulement à se rendre un compte précis, est d'équilibrer la nutrition azotée de la plante. Un déséquilibre dans la nutrition azotée des végétaux a des conséquences aussi graves que pour les animaux. C'est en partie à cette action que la potasse doit son influence sur la qualité de certaines récoltes; cultures potagères, tabac, etc. L'une et l'autre action se combinent probablement pour donner certains autres effets: augmentation de la vigueur des plantes, résistance aux attaques des parasites et des maladies, amélioration (très importante au point de vue économique) des qualités de conservation et de transport des produits maraîchers, des pommes, etc.

Normalement, tous les sols contiennent des quantités plus ou moins importantes de potasse, comme des autres éléments nutritifs nécessaires aux végétaux. Dans la plupart des cas cependant ces quantités ne sont pas adéquates, soit parce qu'elles sont trop faibles pour produire des rendements économiques, soit parce que la proportion des différents éléments n'est pas la bonne, soit parce que la forme sous laquelle on rencontre les éléments n'est pas immédiatement assimilable par les végétaux. Pour remédier à de telles situations, on ajoute au sol des engrais, soit naturels, soit chimiques. Ces derniers ont plusieurs avantages sur les premiers, notamment permettant un contrôle beaucoup plus précis des conditions du milieu.

La potasse n'est généralement pas employée seule comme engrais, mais en conjonction avec une forme d'azote (nitrate de soude ou sulfate d'ammoniaque par exemple) et avec du phosphate (généralement superphosphate). Théoriquement, loin de se concurrencer, ces trois éléments se complètent mutuellement. Au point de vue commercial, il y a une cer-

taine concurrence entre les trois éléments, mais dans une très large mesure il est encore vrai qu'il s'entraident beaucoup plus qu'ils ne se combattent.

Le rôle de la potasse dans la physiologie de la plante n'est connu que depuis la première moitié du siècle dernier. C'est également du milieu du siècle dernier que date la découverte des gisements de potasse d'Allemagne qui furent les premiers, et pendant longtemps les seuls, à fournir de la potasse au monde sur une base commerciale. Peu à peu d'autres gisements furent découverts, d'autres puits forés, et à la fin de la guerre ils existaient sur le territoire de l'Empire allemand plus de deux cents puits d'où l'on pouvait extraire de la potasse. Dix-sept de ces puits se trouvaient en Alsace, qui au lendemain de la guerre se développèrent en une nouvelle industrie française, celle de la potasse, qui se trouvait destinée à un développement considérable.

Quatre des nouvelles mines françaises étaient la propriété d'une Société alsacienne. Elles continuèrent d'être exploitées à titre privé: ce sont les Mines de Kali Ste Thérèse. Les treize autres mines appartenaient à divers groupes miniers allemands; ces mines furent d'abord mises sous séquestre, puis acquises par le gouvernement français au compte des réparations: ce sont les Mines domaniales. Pour s'occuper de tout ce qui concerne la vente des sels extraits ou fabriqués par un groupe comme par l'autre, il a été formé un organisme unique, la Société Commerciale des Potasses d'Alsace, qui s'occupe également de toutes les questions de propagande. Il existe de façon analogue en Allemagne un Syndicat de la Potasse Allemande, qui a le monopole de la vente, en Allemagne comme à l'étranger, de toute la potasse produite par les mines allemandes.

Jusque vers 1924 les mines françaises et allemandes furent en concurrence ouverte. A ce moment les Allemands furent obligés de se réorganiser, notamment de fermer un grand nombre de leurs puits, et un accord fut conclu entre les deux groupes de producteurs, accord qui a toujours été maintenu depuis, et qui a permis aux deux producteurs de consacrer leur énergie au développement des marchés tant extérieurs qu'intérieurs. A la veille de la crise mondiale ce développement avait atteint une importance considérable.

En 1927 les producteurs européens formèrent une société hollandaise pour s'occuper de la vente de la potasse aux Etats-Unis. C'est la N. V. Potash Export My. Inc. En 1928 cette société hollandaise ouvrit un bureau à Montréal. En 1932 l'organisation canadienne prit

sa forme actuelle de Potash Company of Canada Limited.

Pendant les premières années de nos activités au Canada, notre travail était relativement facile. N'ayant pas à ce moment de concurrence active, nous étions assurés de 100% du tonnage canadien. Notre principal travail était donc d'augmenter la consommation. Le problème présentait deux aspects: amélioration du système de distribution, éducation technique des cultivateurs. Pour résoudre ce problème nous avons divisé le territoire en régions, et dans chaque région placé un représentant, technicien de l'agriculture capable d'inspirer confiance aux cultivateurs, qui en même temps ait le sens commercial suffisamment développé pour nous signaler les améliorations ou réorganisations nécessaires dans son district. Nous n'avons eu qu'à nous féliciter des résultats obtenus.

Notre travail de propagande consiste à coopérer de toutes les façons possibles avec les différents ministères de l'agriculture, les stations expérimentales, les collèges d'agriculture. Nos représentants organisent et surveillent des démonstrations, donnent des conférences, nous coopérons avec certains collèges dans des recherches scientifiques, etc.

Au point de vue commercial, nous ne sommes pas organisés pour faire du commerce de détail, et vendons par conséquent uniquement aux commerçants en engrais (les quantités achetées par l'industrie chimique sont pratiquement négligeables). Une des plus graves difficultés à l'augmentation du nombre d'acheteurs directs est la faible densité de la population au Canada, qui fait qu'il y a peu de points capables de recevoir un wagon de potasse.

L'année de plus grande consommation au Canada a vu les ventes se monter à 25,000 tonnes effectives, soit 12,500 tonnes de K₂O. Par comparaison la consommation des Etats-Unis s'est montée à 300,000 tonnes de K₂O, celle de la France à 200,000 tonnes, celle de l'Allemagne à 900,000 tonnes. La région de plus grande consommation au Canada est les Provinces Maritimes, notamment l'Île du Prince Edouard. Dans la Province de Québec, c'est la région de Montréal qui tient de loin la tête.

Depuis quelques années on a trouvé de la potasse dans plusieurs pays, et il s'est développé une situation de concurrence d'autant plus aigüe qu'elle en est à ses premiers stades. En présence de cette situation nous avons cependant gardé de 85 à 90% du tonnage canadien, et cela nous autorise à envisager l'avenir avec confiance.



CABINET DU MINISTRE
DE LA VOIRIE ET DES MINES
PROVINCE DE QUEBEC

Québec, 18 février, 1935

Monsieur le Président
de la Chambre de Commerce française au Canada,
Edifice New Birks,
Montréal.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous féliciter pour l'heureuse initiative prise par votre Chambre en demandant aux commerçants, industriels et financiers de France de venir au Canada en août prochain, à l'occasion du quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Montréal.

Un contact direct entre les fabricants de vos produits français, si appréciés chez nous, et leurs clients canadiens et aussi entre les producteurs de nos produits canadiens et leurs clients français, ne peut que donner les meilleurs résultats.

De plus, si nous en jugeons par les journaux de France, vos financiers semblent s'intéresser vivement aux produits de notre sous-sol et plus particulièrement à nos mines d'or. Voilà pour eux une occasion unique de se rendre compte sur place de la richesse de nos mines.

Le taux actuel d'environ quinze francs français par dollar canadien doit pouvoir faciliter la visite de vos compatriotes au Canada.

D'après les informations qui m'ont été communiquées, les voyageurs seront reçus par les membres des Chambres de Commerce, qui se feront un plaisir de leur donner tous les renseignements susceptibles de les intéresser.

Et, comme auprès de l'utile, l'agréable n'est pas à dédaigner, vos compatriotes verront ce grand et jeune Pays qui est le nôtre et dont nous sommes si fiers, pays de Maria Chapdelaine, pays de vos vieilles traditions. Même en discutant "affaires", ils sentiront que nos coeurs battent à l'unisson, comme les membres de la Mission Flandin-Charléty ont pu s'en rendre compte en août 1934.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de mes meilleurs sentiments.

J. L. Lavallée

Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

PRESIDENT D'HONNEUR

S. E. RAYMOND BRUGERE
Ministre Plénipotentiaire de France à Ottawa

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

M. RENE TURCK
Consul Général de France
à Montréal

M. HENRI DE CLERVAL
Attaché Commercial près la Légation
de France

MEMBRES D'HONNEUR

M. Gabriel Hanotaux, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, Paris.

M. Max Hymans, Président de la Commission des Douanes et des Conventions Commerciales de la Chambre des Députés, Paris.

M. Edouard Herriot, Chambre des Députés, Paris.

M. André O. Honnorat, Sénateur. Ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris.

M. Schwob, Président fondateur de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

MEMBRE DELEGUE EN FRANCE: — M. C.-A. CHOULLOU, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 24, rue de Milan, Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Lucien Besnard.

Vice-Prés.: René Fleury, Henry Lefèvre

Secrétaire: Ch. Montestruc.

Secrétaire-adjoint: P. M. d'Allemagne.

Trésorier: Daniel Bonnard.

Conseillers: MM. H. Dolisie, H. Lecocq, M. Louis, M. Nougier, G. Pétolas, A. Tarut, G. Vinant.

Conseil d'Arbitrage: MM. P. M. d'Allemagne, G. Bousson, F. M. Dan, H. Dolisie, F. Ducros, A. Gallin, A. Hadamar, J. P. Kempf, H. de Lanauze, M. Pasquin, R. de Roumefort, M. de Roussy de Sales.

Avocat-Consell: Me Paul Lacoste, C.R., de l'étude légale Lacoste et Lacoste, 221, O., rue St-Jacques, Montréal.

Notaire: M. J.-A. Clavel, notaire, 4, rue Notre-Dame Est, Montréal.

Membres Correspondants:

M. E. Lacroix, Agent Consulaire de France, North Sydney, N.S.

M. S.-N. Jean, Agent Consulaire de France, Régina, Sask.

M. A.-S. Lanfranchi, Agent Consulaire de France, Halifax, N.S.

E. Bourbousson, Conseil juridique pour la France, 12, avenue Kléber, Paris XVI, France.

MEMBRES ACTIFS

Louis Baisez, agent, représentant et importateur, 1015, rue St-Alexandre, Montréal.

René Bertrand, Ingénieur Civil, 6890, Notre Dame Est, Montréal.

Lucien Besnard, Conseiller du Commerce Extérieur, 211, rue St-Sacrement, Montréal.

Daniel Bonnard, représentant de la maison Dognin — Racine, 900, New Birks Bldg., Montréal.

G. Bousson, importateur, 211, rue St-Sacrement, Montréal.

E. M. Chamelet, Chartered Life Underwriters, 823, Dominion Square Bldg., Montréal.

Pierre Charton, Conseiller du Commerce Extérieur, de la maison Herdt et Charton, Inc., 2027 McGill College Avenue, Montréal.

P. M. d'Allemagne, Ingénieur Conseil, 1430 rue Bleury, Montréal.

F. M. Dan, Directeur de Coudurier, Fructus, Devigne et Ancienne Maison Brion, Tissus Dognin, 1470, rue Peel, Montréal.

H. Dolisie, Directeur Air Liquide, 1111, Beaver Hall Hill, Montréal.

François Ducros, Directeur Corporation Pharmaceutique Française, 533, rue Bonsecours, Montréal.

Gaston Durand, Directeur de Perrin Glove Co., (Canada), Ltd., 427, rue Mayor, Montréal.

J. I. Eddé, Président, J. Eddé Limitée, 58, rue Laffitte, Paris.

M. Ferrand, Union-Incendie, 9, Place Vendôme, Paris.

René Fleury, Délégué Général au Canada de la Cie d'Assurances Générales Accidents etc., de Paris, 376, Avenue Redfern, Westmount

A. Gallin, Président, Gallin Glove Co. Ltd., Mappin Bldg., 1420 Victoria St., Montréal.

André Hadamar, de la Librairie Beauchemin Ltée, 430, St-Gabriel, Montréal.

R. Hurel, Conseiller du Commerce Extérieur, Président de la Compagnie France Film, 1135, Beaver Hall Hill, Montréal.

J. P. Kempf, Banquier, Crédit Anglo-Français Ltd., 507, Place d'Armes, Montréal.

Jean M. Lafon de la Maison Millet, Roux & Lafon, Ltée, 1215, St-Denis, Montréal.

H. de Lanauze, Importateur, 1001, rue Bleury, Montréal.

Henri Lecocq, représentant de la maison E. Meyer & Cie, 664 New Birks Bldg., Montréal.

Henry Lefèvre, Gérant Général, Potash Company of Canada Limited, 360, St-Jacques, Montréal.

Marcel Louis, Directeur de la maison Blanchini Férier, 609, New Birks Bldg., Montréal.

Emile Mériot, agent com., 751, Victoria Square, Montréal.

Ch. Montestruc, 308, New Birks Bldg., Montréal.

Marcel Nougier, ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur de J. Eddé Limitée, New Birks Bldg., Montréal.

Marcel Pasquin, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

H. B. de Passillé, Importateur, 426, rue Cherrier, Montréal.

Marcel Payen, Directeur Franco-Canadian Dyers, Ltd., St-Jean, Québec.

Georges Pétolas, Directeur-Propriétaire de "L'Hôtelier", 132, St-Jacques, Montréal.

Victor Rougier, 350, rue LeMoynes, Montréal.

R. de Roumefort, Directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

M. de Roussy de Sales, Directeur Général de la Cie Cinématographique Canadienne, Ltée et de la Cie France-Film, 1135, Beaver Hall Hill, Montréal.

Julien Schwob, Importateur, 485 McGill Street, Montréal.

A. Tarut, Conseiller du Commerce Extérieur, de la Maison O'Brien & Williams, Agents de Change, 132, rue St-Jacques, Montréal.

G. Vennat, Conseiller du Commerce Extérieur, 36, rue Poquelin-Molière, Bordeaux.

Dr Paul Villard, 2055 Avenue Vendôme, Montréal.

G. P. Vinant, de la Maison Vinant Ltd., 533, rue Bonsecours, Montréal.

SECTION DE L'ONTARIO

PRESIDENT

A. L. Phené, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur Olivier Canada Ltd, 55, York Street, Toronto 2.

VICE-PRESIDENT

R. LeBailly, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur The European Co., 404, Confederation Bldg., Toronto.

SECRETAIRE

B. Lestocart, 241 Victoria Street, Toronto.

TRESORIER

E. Desnoux, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur Les Successeurs d'Albert Godde, Bedin & Cie, 64 Wellington Street West, Toronto.

AERONAUTIQUE

Compagnie Aérienne Française, 18 rue de Nanterre, Suresnes (Seine).

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Henri Ferrière, agent de "County Line" Intercontinental Transport Services, 9, Place Jean-Jaurès, Bordeaux.

Hernu-Péron & Stockwell Ltd., 13, rue de Nancy, Paris.

Albert A. Gardiner, Assistant Gérant Général du Trafic des Voyageurs, Canadien National Railways, Montréal.

E. Lacroix & Cie, Représentations, charbon, North Sydney, C.-B., Canada.

Thomas Meadows & Co., 24, rue de l'Echiquier, Paris, et 383, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Messageries Universelles, 44, rue d'Hauteville, Paris, 10e.

R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Henri Mouren Jeune, 43, Cours du Vieux Port, Marseille.

Paul Teller, Représentant MM. J. M. Currie & Cie, agents du Canadian Pacific, 26, rue d'Hauteville, Paris.

Canadian National Railways (France) S. A., 1, rue Scribe, Paris.

AGENT DE FABRIQUES

E. St. Loup, 504, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

AGENT DE PUBLICITE

Hector Fontaine, Canadian Advertising Agency Ltd., 1135, Côte Beaver Hall, Montréal.

AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

Marcel Gaborit, 83, Avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.

J. Herbout, 137, Boulevard de la Reine, Versailles. (S. et O.)

C. Vallet, 517, Ave des Pins O., Montréal.

MEMBRES ACTIFS

C. Baujard, King Edward Hotel, Toronto.

R. Cera, 142, Carlton Street, Toronto.

C. Rochereau de la Sablière, 301 Jarvis Street, Toronto.

G. Schoeler, 137, Wellington, Street West, Toronto.

Membres adhérents

M. Aquarome, 73, Grosvenor St., Toronto.

G. Balay & Cie, 5, rue de la République, St-Etienne (Loire) France.

M. Bertrand, 17, Napier St., St. Catharines, Ont.

F. Bouyeux, 9, Tennis Crescent, Toronto.

A. Bouillot, King Edward Hotel, Toronto.

Paul Clemot, 540, King St. East, Hamilton, Ont.

MEMBRES ADHERENTS

APPAREILS DE RAYONS X ET D'ELECTRICITE MEDICALE

Compagnie Générale de Radiologie, 34, Blvd de Vaugrard, Paris.

ARCHITECTES

J. O. Marchand, 486, Wood Ave., Montréal.

Antoine Monette, diplômé par le Gouvernement français, 60, rue St-Jacques ouest, Montréal.

Marcel Parizeau, 80, rue Kelvin, Outremont.

ARCHITECTE ET INGENIEUR-CONSTRUCTEUR

Ernest Cormier, diplômé par le Gouvernement français, 2039, rue Mansfield, Montréal.

ARMATEURS

Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris, Richard Faivre, représentant pour le Canada, 1196, Place Phillips, Montréal.

H. Genestal & Fils, 44, rue de la Bourse, Le Havre.

ARTICLES DE RELIGION

C. Belle, 121, rue Bugeaud, Lyon.

R. Gaudriot, successeur de D. Saudinos-Ritoutet, 2-4-6, Place Saint-Sulpice, Paris.

A. Pichard, Médailles, 3, Avenue de Cholet, Saumur, M. et L.

ASSURANCES

Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.

Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue de Richelieu, Paris. ...

AVOCATS

Lieut. Col. J. de G. Audette, C.R., 507, Place d'Armes, Montréal.

A. Rivet, Avocat, Défenseur au Tribunal de Commerce de la Seine, 43, rue de Provence, Paris.

Ernest Tétreau, Avocat, C.R., 246, Chemin Ste-Catherine, Outremont.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.

Crédit Lyonnais, société anonyme, capital entièrement versé, 277 millions, 17, Boul. des Italiens, Paris.

Léopold Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

R. d'Eaubonne, "G. Johnston", 15, Flatt Avenue, Hamilton, Ont.

O. Goetz c/o French Line, 53 Richmond Street W., Toronto.

L. Jacquier, de Coudurier, Fructus, Devigne (Canada), Bloor Bldg., 57 Bloor West, Toronto.

L. M. Lamoureux, 421, Manor Road E., Toronto.

G. B. Maurer, 7, Thorncliffe, Toronto.

E. Pouliot, a-s Blanchini Fériér, 57 Bloor Street West, Toronto.

Raoul Pimont, Royal Connaught, Hamilton.

St. Elme de Champ, Professeur à l'Université de Toronto, Toronto.

O. Warnault, 659 Broadview St., Toronto.

J. Hamel, gérant, Banque Canadienne Nationale, 759, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Hector Mackay, Secrétaire du Directeur Général, Banque Provinciale du Canada, 221 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, Boulevard Haussmann, Paris.

BIBLIOTHECAIRE

A. Leblond de Brumath, bibliothécaire de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, 307, Ontario Est, Montréal.

BRASSERIES

Norman J. Dawes, Président et Directeur de la National Breweries, Limited, 990, rue Notre-Dame Ouest.

BRODERIES ET DENTELLES (FABRICANTS DE)

Petrus Denis, Tarare (Rhône).

BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

P. Nolrot, 17, rue du Pont aux Choux, Paris. Villard et Fabre, 17 rue Barrême, Lyon.

CABLES TELEGRAPHIQUES

Cie Française des Câbles Télégraphiques, 53, rue Vivienne, Paris.

G. H. Hoyle, Gérant, Anglo-American Telegraph Co, Service Câblographique, 140, Notre-Dame ouest, Montréal.

C. A. Leprohon, agent français autorisé de la Cie de Télégraphie Marconi, 211 St. Sacrement, Montréal.

CAFES, THES, EPICES

A. L. Vanhoutte, 413, rue Ontario Est, Montréal.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANCAISES

Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Calais, Chambéry, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse, Troyes.

CHAMBRE SYNDICALE

Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 44, rue du Collège, Paris, 8e.

CHEF DE CUISINE

M. E. Thomas, chef à l'Hôtel Mont-Royal, 4922 Coolbrook Ave, Montréal.

CHOCOLAT (FABRICANTS DE)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

CINEMATOGRAPHIE

Cie France-Film, (R. Hurel, Directeur), 1135 Beaver Hall Hill, Montréal.

COLLES ET GELATINES

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

CONSERVES ALIMENTAIRES, SARDINES, ETC.

Bayle et Fils, Frères (Suc. R. Bayle Fils), 31 rue Chevalier, Bordeaux.

Cassegrain, Vertou-les-Nantes.

Ch. Gillard, F. Mesuret et Cie, Conserves de Champignons, Bordeaux.

Etablissements F. Delory, Lorient.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire-Inf.).

A. L. Vanhoutte, 413, rue Ontario Est, Montréal.

COULEURS ET VERNIS

Lefranc (St-A'nyme), 15, rue de la Ville-l'Evêque, Paris, 8e.

COUPELLERIE

Société Générale de Couverture et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

DIAMANTS ET PERLES

L. Gauthier Fils, 52, rue de Turbigo, Paris.

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Distillerie de la Bénédicte, Fécamp, (Seine-Inf.).

Etablissements A. Nolrot-Carrière, Dijon (Côte d'Or).

Jourde Frères, 56, rue de Marseille, Bordeaux.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon (Côte d'Or).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard Voltaire, Paris.

DIVERS

Contentieux Européen, (E. Jaglin & Cie), Renseignements, recouvrements, 31, rue Lafayette, Paris.

Président de la Sté pour la Défense du Commerce et de l'Industrie, 29, La Canebrière, Marseille.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dubouché & Cie, Jarnac-Cognac, (Charente).

Camus Frères, "La Grande Marque", Cognac.

Denis, Mounié & Co. Cognac (Charente).

P. Frapin & Cie, Segonzac et Cognac, (Charente).

Godet Frères, La Rochelle, (Charente Inférieure).

James Hennessy & Co., Cognac, (Charente).

Maison Prunier, Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac (Charente).

J. Robin & Cie, Cognac.

Georges Sayer et Cie, Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Viticoles de Cognac, J.-G. Monnet et Cie, Cognac.

EAUX MINERALES

Compagnie d'Exploitation des Sources Andrieu du Bassin de Vichy, 33, Route de Cusset à Vichy, (Allier).

Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines, Paris.

Société Générale des Eaux Minérales Vittel, (Vosges), Grande Source et Source Hépar.

Source Perrier, Vergèze (Gard) France.

EDITEURS

Maison Aubanel Père, Imprimeur de Notre Saint-Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-Pierre, Avignon (Vaucluse).

J. E. Depelley & Cie, Limoges (Haute-Vienne).

G. Drognet & R. Ardent, 60 rue Montmailler, Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

L'Illustration (Baschet & Cie) 13, rue St. Georges, Paris.

Librairie Armand Collin, 103, Boulevard St-Michel, Paris.

Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

Masson & Cie, 120 Boulevard St-Germain, Paris.

Plon-Nourrit & Cie, 8, rue Garancière, Paris.

Emmanuel Vitte, 3, Place Bellecour, Lyon.

EDITEURS DE MUSIQUE

Vve L. J. Bliton, St-Laurent-sur-Sèvre, (Vendée).

FEUTRES POUR PAPETERIE

Debouchaud & Cie, Nersac (Charente).

FILATURE

Dollfus-Mieg et Cie, Société Anonyme, fils de coton, de lin et de soie, Mulhouse.

FILATURE DE LAINES PEIGNEES

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de Mouvaux, Roubaix.

FONDERIES DE BRONZE D'ART

Charles Favler et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durennes, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

FOURRURES

Fourrures Max. A. Leroy, directrice, 19, Ave. Maignon, Paris.

A. Primot et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

GANTERIE

Etablissements Reynier, 2, rue Maréchal Dode, Grenoble.

Gant Perrin (Société Anonyme du) Grenoble, (Isère).

Tréfousse & Cie, Chaumont, (Haute-Marne).

GAZES à BLUTER POUR MINOTERIES

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 37, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

GELATINE (FABRICANTS DE)

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Saint Ferréol, Marseille.

GLACES

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chauny et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

GRAINES DE SEMENCES

Etablissements Houedry et Barbé, Société Anonyme, siège social, Dol de Bretagne, (Ille-et-Vilaine).

Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, Quai de la Mégisserie, Paris.

HAUTS-FOURNEAUX

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de Pont à Mousson, 91, rue de Toul, Nancy (Mlle & Mlle).

HUILES D'OLIVE

Savonneries et Huilleries du "Naturel", 76, rue Sainte, Marseille.

HUILES VEGETALES

Desmarais Frères, 42, rue des Mathurins, Paris et Usines au Havre.

IMPORTATEURS & MANUFACTURIERS

E. Chamberland, de la maison Henri Jonas & Cie, 137, rue St-Paul Ouest, Montréal.

INDUSTRIEL

André Sault, Sommer Bldg., 37, rue Mayor, Montréal.

INGENIEUR

Fernand Bourdill, 29, rue Octave Feuillet, Paris.

LAINES ET LAINAGES

Lepoutre Frères, 33, rue des Lignes, Roubaix (Nord).

Les Fils d'Adrien Fournier Soc. Anne, tissage mécanique de laine peignée à Oullins & St-Génis Laval — Rhône.

Serges et draperies — Siège social, 49, rue du Buisset à Oullins (Rhône).

Seydoux & Cie, 23, rue de Paradis, Paris.

LAINES, PEAUX ET CUIROTS

A. Combe et Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.

LIBRAIRE

Aristide Pony, 554, rue Ste-Catherine est, Montréal.

MACHINES AGRICOLES et VITICOLES

Etablissements Vermorel, Villefranche (Rhône).

MAGASINS DE NOUVEAUTES

Grands Magasins de "La Samaritaine", 75, rue de Rivoli, Paris.

MAISON D'ALIMENTATION

Zéph. Hébert, président de la maison Houdon, Hébert, Chaput, Lié, 18, rue de Bresoles, Montréal.

MATIERES COLORANTES

Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

MEDECINS

Dr. Bouly, Villa Thérèse, Vence, France.

MEGISSERIES ET CHAMOISERIES

A. Mercier, Chalet La Galucière, Gorges (Loire-Inf.).

MINOTERIES (outillage pour)

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 27, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

MINOTERIES & SEMOULERIES

A. Becker, Moulins de la Ganzau, Strasbourg — Neuhof.

Grands Moulins de Paris, 3 Blvd de la Liberté, Marseille, France.

OCRES

E. Léopold Anselme, 6, Avenue Victor-Hugo, Apt. (Vaucluse).

ORFÈVRES

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Mémery & Hours, orfèvrerie d'églises, 35, Chemin de Choulans, Lyon.

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

Villard et Fabre, orfèvrerie d'église, 17, rue Barrême, Lyon.

OUTILS

Peugeot & Cie, Pont-de-Roids (Doubs)

PAPIERS (FABRICANTS DE)

Dalle Frères & Lecomte, Bousbecque, (Nord).

PAPIERS A CIGARETTES (FABRICANTS DE)

L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente).

Société Job, 72, Boulevard de Strasbourg, Toulouse.

Société Anonyme des Anciens Etablissements Braunstein frères, 70, Blvd Exelmans, Paris.

PAPIERS A FILTER

L. Durlieux, 18, rue Pavée, Paris.

PARFUMEURS

Coty Parfumerie, 28, Place Vendôme, Paris.

Parfums Guerlain, 68 Avenue des Champs Elysées, Paris.

Houbigant, (Parfumerie), 19, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (8ème).

Maison François Vibert, Pétrole Hahn pour les cheveux, 89, Avenue Berthelot, Lyon.

PATES ALIMENTAIRES

Bertrand & Cie, Grigny (Rhône).

Etablissements Rivoire & Carret, 33, Boulevard de la Liberté, Marseille.

Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.

PELLETIERES EN GROS

A. Primot & Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

POMPES

Jonet & Cie, Baismes-les-Valenciennes (Nord).

POTASSES

Société Commerciale des Potasses d'Alsace, Mulhouse.

PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)

Compagnie de Produits Chimiques et Electrometallurgiques Alais, Froges et Camargue, 23, rue Balzac, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue St-Ferréol, Marseille.

Les Etablissements M. A. Wollacker du Canada Inc., 533, rue Bonsecours, Montréal.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de Miromesnil, Paris.

Société des Usines Chimiques Rhône-Foulenc au capital de Frs. 75.000.000 — Siège social: 21, rue Jean Gougeon, Paris, (8ème)

PROFESSEURS

Henri Laureys, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535, Avenue Viger, Montréal.

Paul Riou, Docteur ès Sciences Physiques, 535, Avenue Viger, Montréal.

François Vézina, 535, Avenue Viger, Montréal.

PRODUITS MINERAUX

Chassaing Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières (Seine).

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Arthur Décary, Vice-prés. Maison Rougier Frères, 350, rue Le Moyne, Montréal.

Etablissements Antoine Girard—B. Soudan & Cie, 48, rue d'Alséla, Paris.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoires Roussel, 97, rue de Vaugirard, Paris.

Les Etablissements Bily, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.

Société Canadienne d'Expansion Pharmaceutique, (Lucien Masson), 917, rue Cherrier, Montréal.

Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte d'Or.

RENSEIGNEMENTS ET RECOURSEMENTS COMMERCIAUX

Contentieux Européen, (A. Salmon, E. Jaglin et Cie), 31, rue Lafayette, Paris, 9ème.

REPRESENTANT — DELEGUE

René Robin & Fils, 5, rue Jean Soullès, Nogent-sur-Marne, (Seine).

RESTAURATEUR

Joseph Kerkulu, 22, rue de la Fabrique, Québec.

RHUM

Ernest Lambert & Cie, Rhum St. James, 11, rue Neuve, Sainte-Catherine, Marseille.

RUBANS ET VELOURS

G. Balay & Cie, 5 rue de la République, St-Etienne (Loire).

Carrabin & Cie, velours-cols, 3, rue Lafont, Lyon.

J.-B. David, St-Etienne, (Loire).

Epitalon Frères, 22, rue de la Bourse, St-Etienne.

Giron Frère, 4, rue de la Richelandière, St-Etienne, (Loire).

Manteller & Cie, 22, rue Royale, Lyon.

SAVON DE MARSEILLE

Desmarais Frères, Savons type Marseille, 42, rue des Mathurins, Paris, et usine au Havre.

Ferrier et Cie. La Grande Savonnerie, Marseille.

Savonneries et Huileries du "Naturel", 76, rue Sainte, Marseille.

Société Anonyme des Savonneries de la Grappe, 118, à 130, Grand Chemin de Toulon, Marseille.

SEMOULERIES

Minoterie et Semoulerie Réunion, (L. Bourrageas et Cie), 11, rue Montgrand, Marseille.

Félix de Chomel, 3, rue Lafayette, Marseille, France.

Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.

Cie Franco Algérienne de Semoulerie, 2, rue Papère, Marseille France.

SOIERIES

E. Anselme et Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.

Bianchini Férier, rue Vaucanson, Croix-Rousse, Lyon; 24 bis, Avenue de l'Opéra, Paris; 609, New Birks Bldg., Montréal.

Carrabin & Cie, soieries, tailleurs, 3, rue Lafont, Lyon.

Condurier, Fructus & Devigne, 170, blyd. Croix-Rouge, Lyon, 17, rue de la Paix, Paris, 1470, rue Peel, Montréal.

Manteller & Cie, 22, rue Royale, Lyon.

G.L. Permezel & Cie, 79, Cours Vitton, Lyon.

STATUES RELIGIEUSES ET PROFANES

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

TAILLEUR POUR DAMES

William St-Pierre Ltd., Chambre 402, 1434, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

TEINTURERIES, POUR FOURRURES

C. et E. Chapal Frère & Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-Sous-Bois (Seine).

TISSUS

Edler & Lepaveo, Ste-Marie aux Mines (Haut-Rhin).

TRESSES ET LACETS

Cousin Frères, Werwick-Sud (Nord).
La Société Industrielle des Tresses et Lacets de St-Chamond, St-Chamond, (Loire).

TUBES EN FER

Société Française pour la Fabrication des Tubes et Emboutis, Louvroll et Recquignies, Recquignies (Nord).

TULLES

Petrus Denis, Tarare, (Rhône).

TUYAUX

Bonna Pipe Co. of Canada Ltd., 383 St. Jacques, Montréal.

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Fonderies de Pont à Mousson, Services Commerciaux, 11 et 13, rue St-Léon, Nancy, (Meurthe et Moselle).

VELOURS-SOIERIES

Etablissements E. Bouton, 51, rue du Temple, Paris.

VINS D'ALGERIE

Frédéric Lung, Successeur de la firme, Lung Frères, Alger, Royal et Imperial Kébir.

VINS APERITIFS

Amer Picon, 5, rue Serr, Bordeaux.

Cazalis & Prats, vermouth, Cette, (Hérault).
Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Mornay, Paris.

Maison L. Violet, J. et S. Violet Frères, successeurs, Fabricants du "Byrrh" à Thuir (P.O.).

Noilly, Pratt & Cie, vermouth, Marseille.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

Barton & Guestier, 35, Cours du Pavé-des-Chartrons, Bordeaux.

Armand Dejean & Cie, 51-53 Ave de Bouteaux, Bordeaux.

Dubos Frères et Cie, 24 Quai des Chartrons, Bordeaux.

J. Lebègue & Cie, Château Montbrun, Cantenac-Margaux. (Gironde).

M. Marceau, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

VINS DE BOURGOGNE

H. Collin & Bourrisset, Crèches, près Mâcon (S. et L.)

Etablissements A. Noïrot-Carrière, Dijon, (Côte-d'Or).

J. Faiveley, Nuits St-Georges, (Côte d'Or).

H. Grandjean-Lanéry, 31 rue des Minimes, Mâcon (S. et L.)

P. de Marilly Frères, Beaune, (Côte-d'Or).

Albert Morot, Château de la Creusotte, Beaune.

VINS DE CHAMPAGNE

Champagne Heldsleck & Co., Monopole S. A., Reims (M.)

Champagne Ernest Irroy, 13, Rue de la Justice, Reims, (M.)

Kunkelmann & Cie, Sté-Anonyme, Reims, (M.)

Lanson Père & Fils, Reims, (Marne.)

Veuve Cliequot-Ponsardin, Bertrand de Mun et Cie, Successeurs, Reims (Marne).

E. Mercier, Epernay, (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay, (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

Moët & Chandon, Epernay (Marne).

S. A. Champagne Pommery & Greno, Reims, [Marne].

Société Vinicole de Champagne, G. H. Mumm & Cie, Reims.

Louis Roederer, Reims, (Marne).

VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY

Veuve Amlot, St-Hilaire, St-Florent, (Maine et Loire).

De Neuville & Cie, St-Hilaire, St-Florent, (Maine et Loire).

VINS DE VOUVRAY

Sommesous Frères, Vouvray (Indre & Loire).

VINS & LIQUEURS

R. D'Anthonay, 40, rue de Paradis, Paris, France.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

CAPITAL RÉSERVES : \$28,343,134

ACTIF : \$51,686,040

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

*Siège Social: 5, rue St-Jacques Est, Montréal
Canada*

Succursales à

QUEBEC — TORONTO — WINNIPEG — REGINA — EDMONTON — VANCOUVER

Comité de Paris: 6, rue Volney.



Rougier Frères Cie Incorporée
Fondée en 1901

MONTRÉAL

350, rue LeMoyne

PARIS

32, Blvd de la Bastille

Agence Générale au Canada des plus
importantes maisons de

**Produits Pharmaceutiques et
Spécialités Françaises**

ACCESSOIRES POUR PHARMACIE

Société d'Administration et de Fiducie

EXECUTRICE-TESTAMENTAIRE ET FIDUCIAIRE

5, rue St-Jacques est — MONTREAL

(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT

Hon. Rodolphe Lemieux,
C.P., C.R., LL.D. à Montréal

VICE-PRESIDENT

Comte Cahen d'Anvers,
à Paris
Martial Chevallier
à Paris

Vicomte R. de Roumefort
à Montréal

Hon. Thomas Chapais, C.R.,
à Québec

Hon. L. Athanase David, C.R.,
à Montréal

Joseph Sirois, N.P.,
à Québec

J. THEO. LECLERC
Directeur Général

Louis S. St-Laurent, C.R.,
à Québec

J. Theo. Leclerc

à Montréal

Chs A. Roy

à Montréal

S. J. B. Rolland

à Montréal

Hon. E. L. Patenaude C.R.C.P.

à Montréal

Alphonse Raymond

à Montréal

Paul Amos

à Montréal

J. C. H. Dussault, C.R.

à Montréal

J. C. BROUSSEAU C. E. CAMPICHE

Secrétaire. Chef de Contrôle

LACOSTE & LACOSTE

AVOCATS

Paul Lacoste, C. R. — Alexandre Lacoste, C. R.
Eph. Leboeuf, Thomas Légaré.

Edifice Banque Provinciale

221 O., rue St-Jacques, Montréal (Canada)

Adresse Télégraphique "ETSOCAL"

Téléphone: LANcaster 7277

PRÊTS DE BANQUE

aux

MARCHANDS et aux INDUSTRIELS

Les demandes d'emprunts
des marchands et des
industriels solvables qui
ont besoin de crédit reçoivent bon accueil et prompt
réponse à la Banque de

Montréal. Notre Banque
aborde tous les problèmes
de crédit d'une façon utile
et constructive. S'il vous
faut du crédit bancaire,
venez exposer vos besoins
à notre gérant local.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT
... fruit de 117 années de fructueuses opérations.



NEW-YORK - PLYMOUTH - LE HAVRE

Par les paquebots de luxe

Ile de France - Paris

— et —

Par les paquebots de classe cabine

Champlain - Lafayette

S. S. NORMANDIE

79280 Tonnes

Premier voyage de New York **7 JUIN 1935**

MONTREAL

Edifice Canada Cement, 1196 Place Phillips

WINNIPEG

325, rue Main